

ENGAGEMENT SOCIÉTAL & ENVIRONNEMENTAL



URBASOLAR

Axpo Group

SOMMAIRE



Ce rapport s'inscrit dans la gestion durable du groupe Axpo, qui publie également chaque année un rapport RSE pour l'ensemble du groupe et de ses filiales (incluant Urbasolar).

ÉDITO	03
ACTIONS & AMBITIONS RSE	04
Notre impact RSE en 24-25	05
Feuille de Route pour 25-26	06
LA RSE AU CŒUR DE NOTRE DÉVELOPPEMENT	07
Mission, Valeurs, Engagements RSE	08
Nos engagements dans des initiatives collectives	09
Nos parties prenantes	09
Matrice de double matérialité	10
Contribution aux ODD	11
Gouvernance RSE	12
URBASOLAR, UNE ENTREPRISE ENGAGÉE	13
Expert du solaire photovoltaïque	14
Gouvernance	15
Notre présence sur la chaîne de valeur	16
Cycle de vie d'un projet	16
Notre modèle d'affaires	17
AGIR POUR LA PRÉSERVATION DES RESSOURCES PLANÉTAIRES	18
Connaître la biodiversité, la conserver et la restaurer durablement	19
Développer massivement l'énergie solaire	21
Favoriser la réutilisation, le réemploi et le recyclage de nos ressources	24
PRENDRE SOIN DES PERSONNES	25
Assurer la santé de nos collaborateurs et parties prenante et garantir leur sécurité	26
Être un employeur responsable et attractif	27
Proposer des conditions de travail favorisant l'épanouissement et la performance des collaborateurs	28
Développer les compétences et l'employabilité, promouvoir les talents	29
Faire de la diversité une richesse, de l'inclusion une force et de l'égalité une exigence	30
TRAVAILLER AVEC ÉTHIQUE SELON LES PRINCIPES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE	31
Agir aux cotés des territoires	32
Minimiser les impacts environnementaux et sociaux de nos achats, et favoriser les bonnes pratiques en termes d'éthique et de droits humains	33
Partager nos valeurs avec l'ensemble de nos parties prenantes	34
INDICATEURS	35
CORRESPONDANCE ESRS ET ENJEUX URBASOLAR	38



EDITO

Chères collaboratrices, chers collaborateurs, chers partenaires,

Je suis heureux de vous retrouver pour la deuxième édition de notre rapport d'engagement sociétal & environnemental.

Cette année a été pour nous celle des premiers accomplissements.

Après avoir consulté nos parties prenantes, défini nos enjeux au travers de notre matrice de double matérialité, rédigé nos feuilles de route, nous avons commencé à déployer nos plans d'actions en matière de responsabilité sociétale.

Nous sommes fiers de pouvoir présenter un bilan 24-25 positif en matière de RSE, avec des avancées tangibles sur le plan social, environnemental ou encore de la gouvernance, mais aussi avec le démarrage de projets de transformation dont nous verrons les effets dans un temps plus long. Parmi les éléments remarquables de cette année, nous pouvons citer la signature d'un accord d'entreprise relatif à l'égalité professionnelle et à la qualité de vie et des conditions de travail, ou encore l'aboutissement d'un travail en profondeur mené pour renforcer notre compréhension de l'impact du photovoltaïque sur la biodiversité.

Aussi, ce rapport ambitionne d'expliquer comment, au travers de notre métier de producteur d'énergie renouvelable, nous pouvons contribuer à une société plus durable.

À l'heure où je rédige cet édito, l'Europe subit une vague de canicule sans précédent, avec des records de chaleur atteints dans de nombreux pays du sud, mais aussi plus au nord.

Le réchauffement climatique est sous nos yeux et nous en subissons de plein fouet les effets.

La transition énergétique apparait plus que jamais comme essentielle et l'énergie solaire photovoltaïque jouera un rôle clé dans la décarbonisation et la sécurisation de l'énergie en Europe. Pour cela nous devrons relever de nombreux défis, comme notamment la stabilité du réseau, la flexibilité de la production et de la demande, ainsi que la capacité de stockage.

Au sein d'Urbasolar, et au travers du groupe Axpo, nous avons la chance de participer à cette formidable transformation du paysage énergétique européen. Nos ambitions sont claires : développer des solutions énergétiques durables et répondre efficacement aux défis climatiques et énergétiques actuels.

D'ores et déjà, nos projets de centrales solaires démontrent notre engagement à produire de l'énergie de manière responsable.

Antoine MILLIOUD
Président d'Urbasolar



ACTIONS & AMBITIONS RSE

Notre impact RSE en 24-25



Nouvelle certification
Great Place to Work®



+390

collaborateurs sensibilisés aux enjeux
RSE



+24 %

d'augmentation de notre chiffre
d'affaires avec le secteur protégé



Signature d'un **accord d'entreprise**
sur l'égalité professionnelle et la QVCT



96 800

tonnes de CO₂ évitées, grâce à la
production électrique des centrales
que nous avons construites



Nouvelle méthodologie de **calcul de**
notre bilan BEGES



140

kilos de miel récoltés dans nos ruches



Suppression des gobelets aux
machines à café :

-25 000

gobelets jetés/an



Don de **1 800**

modules à des établissements
scolaires pour soutenir l'apprentissage
et les filières de formation aux ENR



500

heures d'insertion sociale réalisées sur
un premier chantier



2

associations soutenues au travers de
notre **programme Solidarity**



Obtention de la **médaille d'argent**
ECOVADIS

Feuille de Route pour 25-26

Cette année, nous avons pour objectif de renforcer nos initiatives dans les domaines identifiés comme stratégiques pour notre activité, ainsi que ceux qui reflètent notre engagement en matière de responsabilité sociétale des entreprises (RSE).

ENVIRONNEMENT

Poursuivre la réduction de notre empreinte carbone

- Confirmer le plan de transition climat d'Urbasolar et formaliser notre plan de décarbonation sur les scopes I, II et III
- Faire certifier notre Bilan BEGES par un tiers
- Souscrire une offre d'électricité verte pour nos locaux
- Obtenir le Label OEPV (Employeur Pro-Vélo)

Intégrer la biodiversité dans notre activité

- Préparer la labélisation de la Norme X32-001 (Biodiversité des organisations)
- Formaliser notre politique Biodiversité
- Démarrer le décompactage des sols en fin de chantier sur nos centrales

Ré-utiliser les ressources et réduire nos déchets

- Mettre en place un groupe de réflexion autour de la réduction des déchets sur nos centrales
- Installer des bacs de récupération d'eaux de pluie au siège

social

Favoriser la diversité au travers du handicap

- Poursuivre la sensibilisation de nos parties prenantes au handicap
- Accroître le nombre de collaborateurs avec RQTH
- Créer une cellule de Maintien dans l'emploi et de Suivi des situations à risque
- Développer le chiffre d'affaires avec les entreprises du secteur du travail adapté et protégé

Maintenir l'attractivité de l'entreprise

- Nouvel accord sur le télétravail

Faciliter l'intégration des nouveaux collaborateurs

- Déployer le programme « Parrains Transverses »

Renforcer les compétences de nos managers sur les sujets de discrimination et de harcèlement

GOUVERNANCE

Minimiser les impacts environnementaux et sociétaux de nos achats

- Formaliser notre charte Achats Responsables
- Réaliser un audit ESG sur site, chez un fournisseur majeur
- Faire signer le Code de Conduite des Partenaires à 100 % de nos fournisseurs majeurs

Renforcer l'ancrage d'Urbasolar dans les territoires

- Mettre en place un groupe de travail, afin d'optimiser notre implication dans les Territoires
- Augmenter le nombre de chantiers incluant des clauses sociales d'insertion

Renforcer notre système de cybersécurité

- Déployer le système « Passwordless »
- Assurer la mise en conformité avec la réglementation NIS2

Ancrer la RSE dans la culture d'entreprise



Nous nous sommes fixés des objectifs ambitieux en matière de responsabilité sociétale. Notre rôle au sein du Comité de Pilotage est de veiller à la bonne réalisation des feuilles de route et de nous assurer que nous sommes sur la bonne trajectoire. Nous nous réunissons chaque trimestre pour faire une revue de notre avancement et corriger les possibles écarts. Notre ambition est d'ancrer la RSE au cœur même de notre activité et de prouver qu'il est possible de concilier performance économique et développement durable.

Laure de ROMANET

Directrice Générale Corporate – Membre du COPIL RSE



**LA RSE AU
CŒUR DE NOTRE
DÉVELOPPEMENT**

Mission, Valeurs, Engagements RSE

Notre croissance ne peut se construire sans respect de l'environnement, équité sociale et responsabilité sociétale. Notre démarche RSE s'appuie sur ces fondements et définit la nature des relations que nous opérons avec nos parties prenantes. Ces principes sont au cœur de notre stratégie et guident chaque jour nos équipes dans l'accomplissement de leurs missions.

Nous entendons opérer notre développement dans une approche durable et responsable.

Notre mission

« Contribuer activement à la transition énergétique en ajoutant de manière dynamique de nouvelles capacités photovoltaïques en Europe. »

Nos valeurs

BE A LEADER

- Montrer l'exemple
- Assumer ses responsabilités
- Créer de la valeur ajoutée

CREATE THE FUTURE

- Adopter une culture du résultat
- Expérimenter et innover
- Dépassez les attentes des clients

MAKE IT HAPPEN

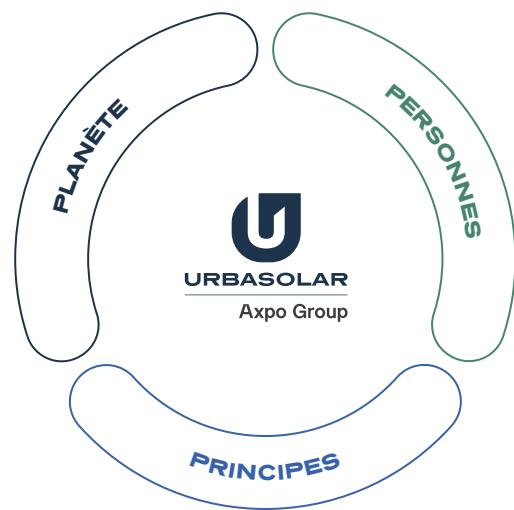
- Travailler en équipe
- Créer des solutions et des opportunités
- Agir avec esprit d'entreprise et obtenir des résultats

CARE ABOUT PEOPLE

- Communiquer de manière proactive, directe et respectueuse
- Accepter les feedbacks
- Agir avec empathie

Nos engagements RSE

Nos engagements en matière de responsabilité sociétale et environnementale reposent sur trois axes principaux, reflétant notre détermination à baser notre croissance sur des principes de développement durable.



Agir pour la préservation des ressources planétaires



Prendre soin des personnes



Travailler avec éthique et selon les principes du développement durable

Nos engagements dans des initiatives collectives

Urbasolar participe à différentes initiatives collectives, avec pour ambition d'apporter sa contribution à la mise en œuvre de pratiques innovantes et responsables.

Tout d'abord, via le Syndicat des Énergies Renouvelables (SER), dont Urbasolar est membre depuis la création de l'entreprise. La société y manifeste son engagement par des actions concrètes lors de discussions avec l'État, aidant ainsi à bâtir une industrie européenne solide.

Plus récemment nous avons rejoint le collectif de France Renouvelables, l'association porte-parole des énergies renouvelables électriques en France.

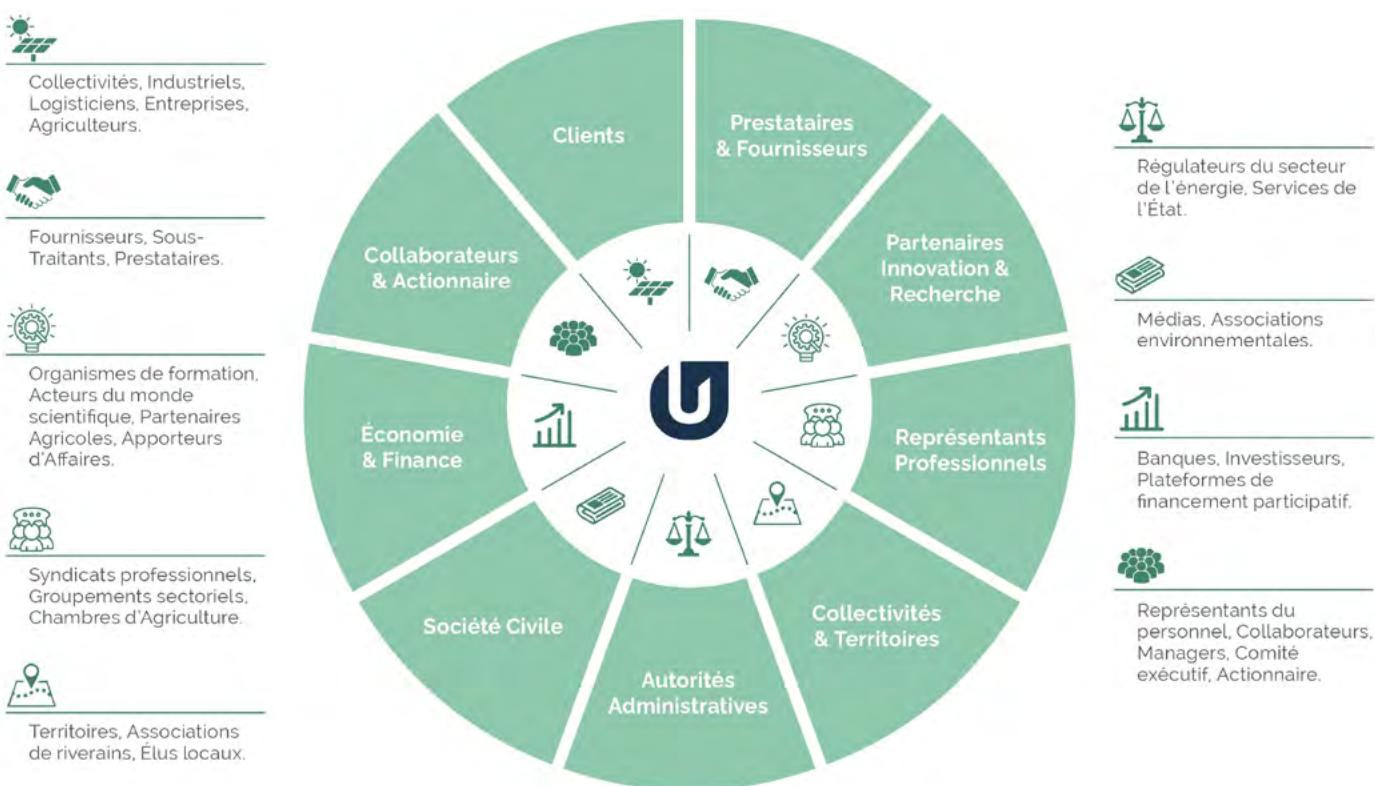
Urbasolar adhère aussi à la Plateforme Verte et participe à plusieurs groupes de travail afin de promouvoir des pratiques environnementales exemplaires au sein de la filière.

Enfin, l'entreprise fait partie des membres fondateurs de Soren, éco-organisme agréé par les pouvoirs publics pour la collecte et le traitement des panneaux photovoltaïques usagés en France, et en est un des administrateurs depuis lors.

Nos parties prenantes

Les parties prenantes qui entourent Urbasolar ont un intérêt ou une influence sur les activités et les résultats de l'entreprise. Compte tenu de la variété des secteurs d'activité dans lesquels opère l'entreprise, elles sont de nature diverse et constituent un panorama très hétéroclite qu'il convient de considérer chacune dans sa spécificité.

Urbasolar s'efforce d'engager le dialogue avec ses parties prenantes, de solliciter leur avis sur ses initiatives, de répondre à leurs besoins et de générer une valeur partagée avec elles.



Matrice de double matérialité

L'étude de matérialité avait pour objectif de repérer les enjeux les plus cruciaux pour Urbasolar et ses parties prenantes, en tenant compte des impacts environnementaux, sociaux et de gouvernance ainsi que de leurs répercussions économiques.

Avec le soutien d'un cabinet de conseil externe, une démarche participative a été menée, combinant plusieurs sources de données et méthodes d'analyse.

Modalités de dialogue avec les parties prenantes pour la matérialité d'impact :

- Une enquête auprès de l'ensemble des collaborateurs, qui a recueilli plus de 250 réponses, soit un taux de participation supérieur à 50% ;
- Des entretiens individuels avec des experts internes, représentant les différentes directions et métiers d'Urbasolar ;
- Des entretiens individuels avec des parties prenantes externes, couvrant les différentes typologies (grands groupes, entreprises, agriculteurs, fournisseurs, etc.), ainsi que des acteurs institutionnels, associatifs ou académiques (syndicats professionnels, chambres d'agriculture, etc.) ;

- Un benchmark sectoriel, basé sur l'analyse des rapports annuels et extra-financiers des principaux concurrents et partenaires d'Urbasolar.

Pour la matérialité financière :

- Un groupe de travail incluant le comité de pilotage RSE et le Directeur Général Finances a été mis en place afin d'évaluer les impacts économiques de chaque enjeu sur l'activité d'Urbasolar.

Les résultats de cette démarche ont permis d'identifier 14 enjeux matériels et de construire une matrice de double matérialité, qui constitue désormais un outil stratégique pour orienter les actions et les priorités d'Urbasolar en matière de responsabilité sociétale.

Cette année, pour la première fois, le groupe Axpo a réalisé une analyse de double matérialité au niveau du groupe, conformément aux normes européennes en matière de reporting de développement durable. Cette évaluation inclut les filiales du groupe, dont Urbasolar.



Contribution aux ODD

Urbasolar prend des engagements pour contribuer à son échelle, à l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD). Ces engagements sont détaillés plus loin dans ce rapport.

ENGAGEMENTS URBASOLAR	ENJEUX MATÉRIELS	ODD
Agir aux cotés des territoires	Responsabilité Territoriale	   
Assurer la santé et la sécurité de nos collaborateurs et parties prenantes	Santé & Sécurité	
Connaître la biodiversité, la conserver et la restaurer durablement	Biodiversité	 
Développer massivement l'énergie solaire	Climat Énergie	 
Être un employeur attractif et responsable	Attractivité & Rétention des talents	
Faire de la diversité une richesse, de l'inclusion une force et de l'égalité une exigence	Égalité Diversité	
Favoriser la réutilisation, le réemploi et le recyclage de nos ressources	Économie Circulaire	 
Garantir la protection des données de nos partenaires/collaborateurs	Cybersécurité	
Minimiser les impacts environnementaux et sociétaux de nos achats, et favoriser les bonnes pratiques en termes d'éthique et de droits humains	Achats Responsables	   
Proposer des conditions de travail favorisant l'épanouissement et la performance des collaborateurs	QVCT	
Offrir des services et produits de qualité	Qualité & Relation Client	
Partager nos valeurs avec l'ensemble de nos parties prenantes	Éthique des Affaires	
Développer les compétences et l'employabilité, promouvoir les talents	Développement des Compétences	 
Réduire notre empreinte, protéger notre planète	Climat Énergie	  

Gouvernance RSE

La RSE est pilotée par une équipe dédiée composée d'une Directrice RSE, rattachée au Directeur QHSE, et de 2 chargées de RSE. La Directrice RSE définit la politique RSE, élabore les feuilles de route et en assure le pilotage. Les chargées de RSE mettent en œuvre les actions, et animent la démarche RSE dans les différents départements d'Urbasolar.

Notre organisation s'appuie sur :

- le Comité Exécutif (Comex) ;

- le Comité de Pilotage RSE, composé du Directeur QHSE, de la Directrice RSE et de trois membres du Comex. Le Copil RSE se réunit 4 fois/an ;
- les Ambassadeurs, répartis dans les différents départements de l'entreprise. Le groupe de travail se réunit à minima 4 fois/an ;
- l'équipe Sustainability du groupe Axpo. Les échanges ont lieu 6 fois/an.



Les feuilles de route ont été minutieusement exposées aux collaborateurs du groupe ainsi qu'au CSE (Comité Social et Économique) lors de webinaires dédiés. De plus, nous visons à consulter nos parties prenantes internes chaque année pour recueillir leurs attentes et évaluer leur satisfaction concernant la politique RSE de l'entreprise.



Marion, pourquoi as-tu souhaité devenir Ambassadrice RSE ?

Je crois que le rôle d'ambassadeur est clé dans la diffusion de l'engagement d'Urbasolar en matière de RSE. Nous avons à cœur de sensibiliser les collaborateurs sur nos objectifs et nos enjeux, de les inciter à s'engager à nos côtés, mais aussi de les écouter. Nous sommes là pour remonter leurs attentes et besoins, et veiller à leur prise en compte dans la stratégie RSE de l'entreprise.

Mais avant tout, je suis convaincue que nous devons intégrer les principes du développement durable dans nos organisations pour laisser un monde plus équitable aux générations futures.

Marion KNOCKAERT

Chargée de Formation - Ambassadrice RSE



URBASOLAR, UNE ENTREPRISE ENGAGÉE

Expert du solaire photovoltaïque

Urbasolar est une filiale du groupe Axpō, depuis 2019.

Axpō Holding AG possède une expérience de plus de 100 ans dans la production et la fourniture d'énergie. Aujourd'hui, Axpō Group fournit des produits et des services à environ 3 millions de personnes et des milliers d'entreprises clientes dans plus de 30 pays européens, en Asie et aux États-Unis, grâce à l'engagement de plus de 7 000 personnes.

Plus grand producteur suisse d'énergie renouvelable, Axpō propose une gamme complète de produits d'électricité verte issus de différentes sources d'énergie renouvelables. Grâce à un portefeuille diversifié de technologies, notamment l'énergie hydraulique, la biomasse, l'énergie éolienne et l'énergie solaire, l'entreprise permet aux fournisseurs d'énergie de mettre en place des solutions régionales et individuelles en matière d'énergie renouvelable.

Urbasolar est aujourd'hui la plateforme de développement de référence de l'énergie photovoltaïque pour Axpō en Europe.

Nous produisons une électricité décarbonée et pour cela développons, construisons et exploitons des centrales photovoltaïques de grande puissance, au sol, sur plans d'eau, en ombrrières de parkings, en toitures, sur des serres, en France et en Europe.

Nous visons à renforcer notre présence en Allemagne, Espagne, Italie et Pologne en développant nos activités de manière durable, tirant parti de l'ouverture des marchés et des PPA. Pour y parvenir, nous sommes engagés dans un processus de transformation de l'entreprise afin de répondre aux défis de cette expansion, structurant nos opérations dans les pays où nous prévoyons une présence à long terme.

Urbasolar se consacre au déploiement de l'énergie solaire photovoltaïque à grande échelle depuis bientôt 20 ans.

Urbasolar, certifié ISO 9001 et 14001 en France, est engagé dans un Système de Management de la Qualité et Environnemental (SMQE), avec pour objectif de poursuivre une politique d'amélioration continue et d'orientation client dans l'entreprise, qui place les enjeux environnementaux au cœur de notre développement.

En tant que Constructeur Contractant Général certifié AQPV, nous gérons la réalisation de l'ensemble des missions nécessaires à la bonne réalisation de la centrale photovoltaïque, depuis les études de conception jusqu'à la réception et la mise en œuvre des garanties constructeur. Disposant d'un Plan d'Assurance Qualité, nous nous engageons à délivrer des ouvrages répondant aux plus hautes exigences de qualité, selon des normes reconnues internationalement.

ÉTAT DES LIEUX DU SOLAIRE EN 2024

En 2024, l'énergie solaire a représenté 81% de toutes les nouvelles capacités renouvelables ajoutées dans le monde. Cette technologie occupe désormais une place importante dans les stratégies climatiques, politiques et énergétiques des pays à travers le monde. La capacité solaire installée a ainsi dépassé le cap des 2 TW.

L'Union Européenne a quant à elle, installé 65,5 GW de solaire en 2024, marquant ainsi la quatrième année consécutive d'ajouts annuels records, les avancées technologiques ayant contribué à en faire une des sources d'énergie parmi les moins coûteuses, aussi bien pour les entreprises que pour les ménages.

Cependant, l'année 2024 a également mis en évidence un ralentissement de la progression du secteur solaire en Europe, à +4% seulement, bien en deçà des années précédentes.

Le solaire va faire face dans les prochaines années à des défis de taille. Le manque de flexibilité du système énergétique européen est notamment identifié comme un facteur limitant, susceptible d'affecter la réalisation des objectifs fixés dans le cadre de REPowerEU. Il faudra donc adapter les réseaux électriques, mais aussi assurer une stabilité réglementaire afin de soutenir les investissements et permettre à l'UE d'atteindre ses objectifs de décarbonation. N'oublions pas que l'énergie solaire a joué un rôle crucial en Europe au moment où elle en avait le plus besoin, en permettant une résolution rapide et abordable de la crise énergétique pour les entreprises et les citoyens européens.

Source : SolarPower Europe



Gouvernance

Le groupe Axpo est l'actionnaire d'Urbasolar. Il est structuré autour de trois principales « Business Area » :

Production & Distribution

Le domaine d'activité Production et Distribution exploite le portefeuille de centrales électriques d'Axpo (énergie nucléaire, énergie hydraulique, gaz, nouvelles énergies) et les réseaux de distribution. Il est également responsable de l'optimisation continue du portefeuille de centrales et des investissements ciblés dans de nouvelles capacités de centrales et de réseaux, ainsi que de l'expansion des activités liées à l'hydrogène et au stockage en batterie.

Négoce & Vente

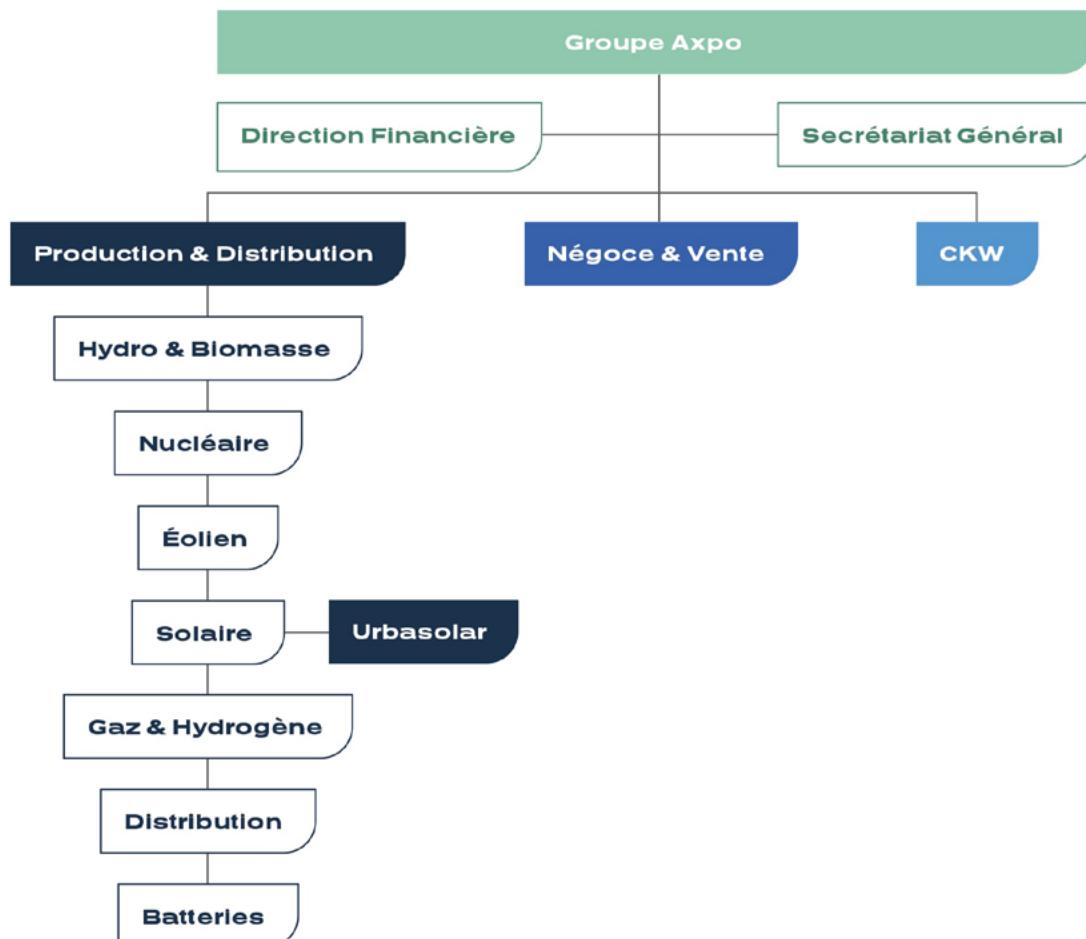
Le secteur Négoce & Vente s'occupe du commerce de l'énergie par l'intermédiaire de ses filiales internationales. Il négocie des volumes d'énergie physique et des produits

financiers liés à l'énergie sur tous les principaux marchés européens de l'énergie. En tant que principal fournisseur indépendant de services d'origination, il développe des produits et des solutions énergétiques sur mesure pour ses clients - des particuliers et des PME aux grands clients industriels - et pour les producteurs d'électricité, en particulier à partir de sources d'énergie renouvelables.

CKW

CKW, filiale d'Axpo, est le principal fournisseur de services énergétiques de Suisse centrale. Elle propose aux particuliers, aux entreprises et au secteur public des services complets tout au long de la chaîne de création de valeur, de la turbine à la prise de courant.

Urbasolar fait partie intégrante de la division Production & Distribution, et représente la sous-division solaire ; Antoine Millioud en assure la présidence.



Notre présence sur la chaîne de valeur

Urbasolar a débuté son activité avec des installations photovoltaïques sur les toitures. Progressivement, l'entreprise s'est diversifiée en offrant des centrales photovoltaïques au sol de grande envergure, des installations photovoltaïques flottantes, des centrales agrivoltaïques, des ombrières de parking et des serres

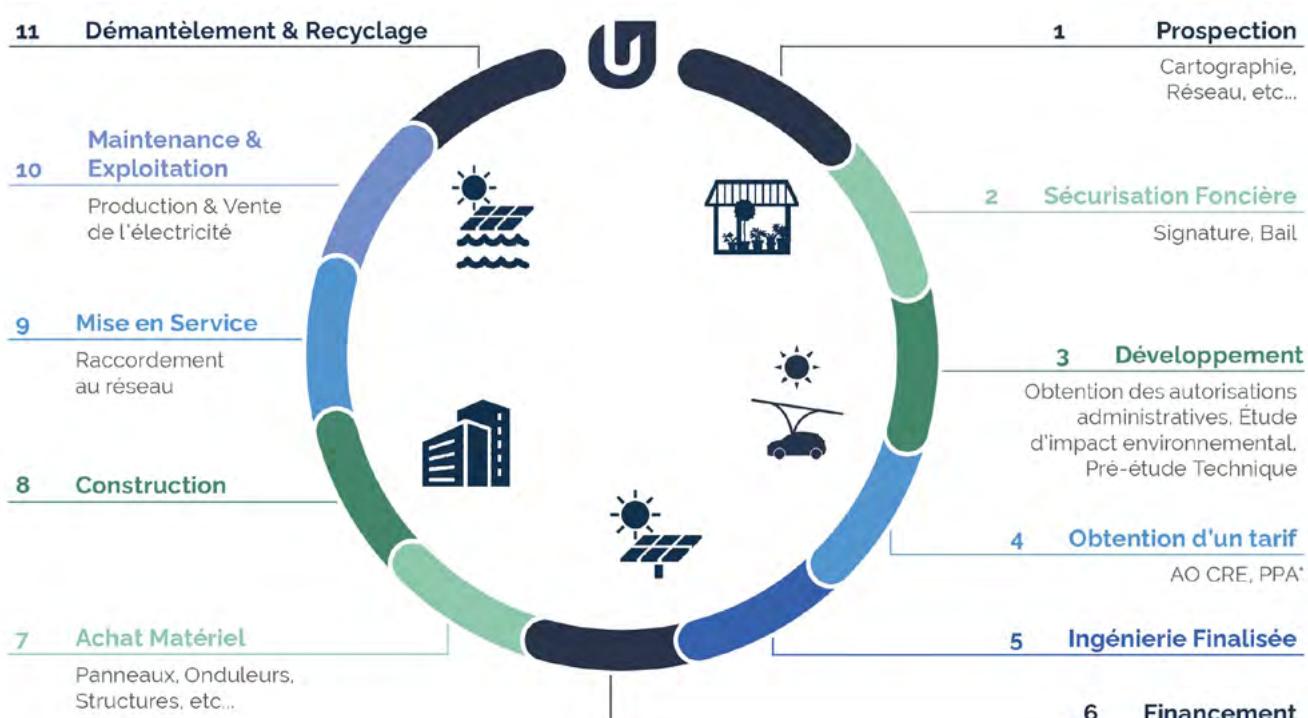
photovoltaïques. Initialement entreprise d'EPC, Urbasolar s'est transformée pour inclure le développement de projets, le financement ainsi que l'exploitation et la maintenance. Aujourd'hui, Urbasolar intervient sur une large part de la chaîne de valeur.



Cycle de vie d'un projet

Le développement d'un projet solaire photovoltaïque est complexe et fait intervenir de nombreuses compétences. Urbasolar est organisé de façon à couvrir toutes les étapes avec ses propres équipes et assure le recyclage

des composants d'une centrale auprès d'organismes agréés, comme notamment Soren pour les modules photovoltaïques.



*PPA : Power Purchase Agreement

Notre modèle d'affaires

NOS RESSOURCES



Nos équipes

- **530** collaborateurs ;
- **35** domaines de compétences.



Expertise

- **18 ans** d'existence ;
- Spécialiste solaire ;
- **700** centrales construites ;
- **1,3 GW** mis en service.



Capacité financière

- Appartenance au groupe Axpo.



Piliers RSE

- Planète ;
- Personnes ;
- Principes.

NOS MÉTIERS



Vente d'électricité

- Marché Spot ;
- PPA ;
- Appels d'offres gouvernementaux.

NOTRE CRÉATION DE VALEUR



Pour la planète

- **96 800 t** de CO₂ évitées ;
- **94,4 %** de déchets valorisés ;
- **40 %** nos collaborateurs français viennent travailler en mobilité douce ;
- **1/3** de notre flotte auto constituée de véhicules hybride et/ou électrique ;
- **5** partenariats de R&D sur la biodiversité ;
- **395 MW** de nouvelles centrales solaires construites.



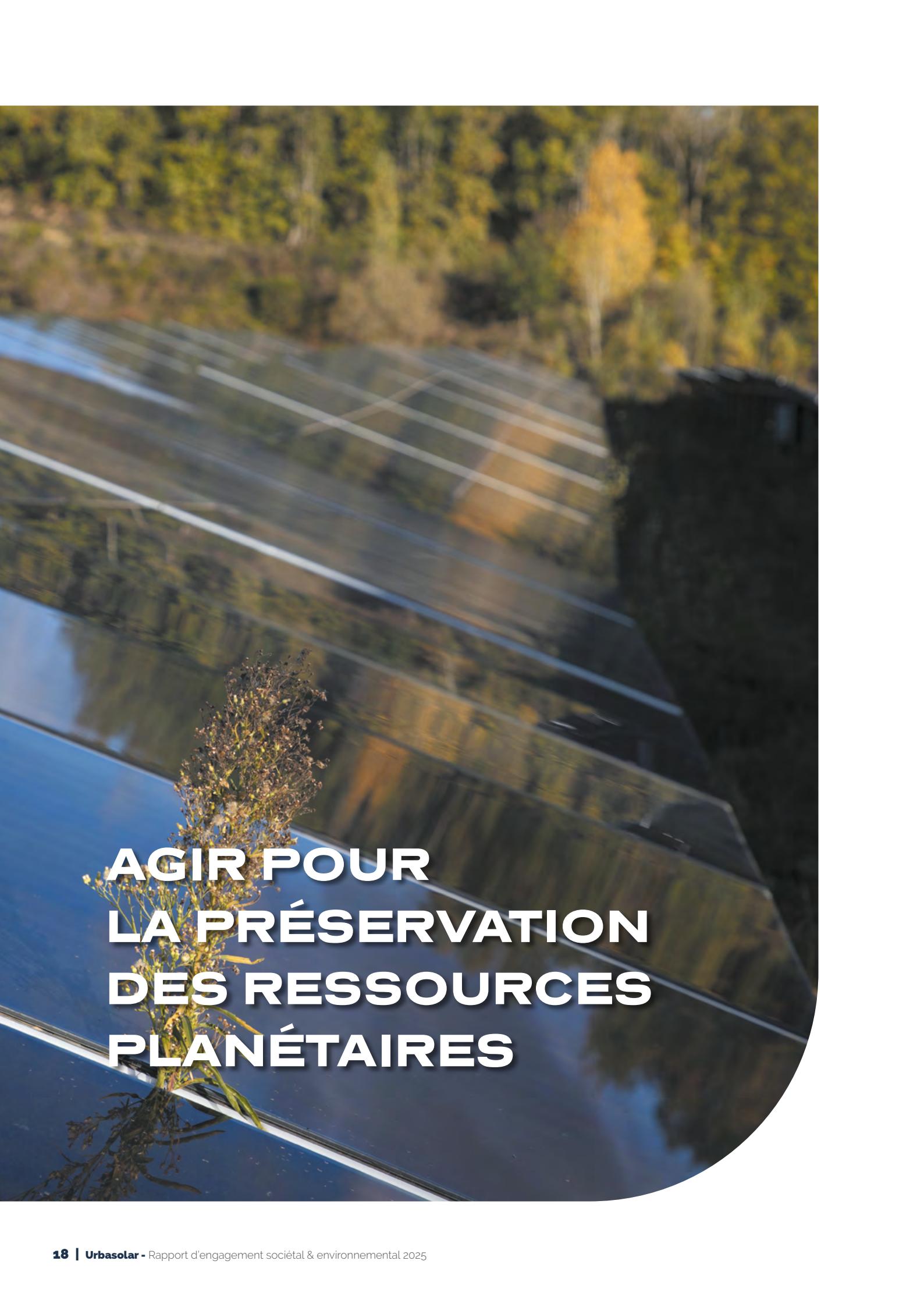
Pour les femmes et les hommes

- **94,0 %** de CDI ;
- **17 296** heures de formation (dont formations obligatoires) ;
- **98 %** de collaborateurs couverts par un Accord Collectif ou une Convention Collective ;
- **32,7 %** de femmes managers ;
- **1 849 000 €** versés aux salariés au titre de l'intéressement.



Pour la société

- **500** heures d'insertion sociale sur un premier chantier ;
- **36** projets financés au travers du crowdfunding ;
- **10** associations soutenues au travers de mécénat.



AGIR POUR LA PRÉSERVATION DES RESSOURCES PLANÉTAIRES

Connaître la biodiversité, la conserver et la restaurer durablement

Le développement de toute centrale solaire appelle à une exemplarité dans le respect de la biodiversité, des ressources naturelles, du patrimoine et des paysages du territoire sur lequel elle s'implante.

Pour l'ensemble des sites éligibles à la construction d'un parc solaire, Urbasolar réalise une étude d'impact ayant pour fil conducteur la doctrine Éviter, Réduire et Compenser (ERC). Cette étude permet au maître d'ouvrage :

- de concevoir un projet respectueux de l'environnement en lui fournissant des informations de nature à améliorer la qualité de son projet et à favoriser son insertion dans l'environnement ;
- d'éclairer l'autorité chargée de l'instruction de la demande d'autorisation sur la décision à prendre ;
- d'informer le public et faciliter sa participation à la prise de décision.

Elle apporte parmi d'autres thématiques, des éléments concernant la faune et la flore présentes sur le site ainsi que l'usage du territoire par ces espèces.

Pour chacun de nos projets nous nous appuyons sur la doctrine ERC. Voici les objectifs qu'elle remplit.

• Éviter : l'évitements est le principal objectif dans le développement de nos projets. Depuis la sélection des sites d'implantation en amont des projets jusqu'à l'exploitation de nos centrales nous veillons à l'intégrité des espaces sensibles recensés.

• Réduire : lorsqu'une zone d'enjeux écologique ne peut pas être évitée nous limitons au maximum notre impact sur celle-ci via un suivi environnemental de chantier et l'application de mesures conservatrices.

• Compenser : Si nous ne parvenons pas à éviter ou réduire notre impact sur l'environnement du projet, nous devons le compenser par la favorisation de biodiversité sur un environnement similaire à celui impacté. La compensation écologique vise à générer des gains de biodiversité supérieurs aux pertes qui n'ont pas pu être évitées ou réduites.

Notre ligne de conduite vise l'excellence écologique. Toutes nos installations solaires au sol opérationnelles ont été améliorées grâce à un aménagement paysager écologique conçu pour soutenir les habitats fauniques locaux et la biodiversité, notamment :

- Plantations de fleurs sauvages favorables aux pollinisateurs ;
- Corridors fauniques avec haies et infrastructures de nidification pour les oiseaux, les chauves-souris et les mammifères ;

- Éléments favorables à l'habitat des reptiles, notamment des abris et des sites de reproduction ;
- Éléments aquatiques tels que des étangs et des zones humides.

Actuellement, 100 % de nos centrales photovoltaïques au sol ont mis en œuvre au moins une des mesures énumérées.

Grâce à nos suivis écologiques annuels et les préconisations associées, nous visons l'amélioration écologique continue de nos centrales.

Ces actions sont pilotées par notre pôle Environnement, qui comprend notamment deux écologues dont les missions consistent à s'assurer de la bonne prise en compte des sujets biodiversité en phase conception, de suivre les aménagements prévus en phase construction et de maintenir les fonctionnalités écologiques au droit de nos centrales en analysant et compilant les rapports écologiques annuels en phase exploitation.

Nos actions

Entreprise Engagée pour la Nature

Fin 2023, Urbasolar a rejoint le programme « Entreprises Engagées pour la Nature », initié par le ministère de la Transition Ecologique. Il est porté par l'Office Français de la Biodiversité (OFB). En rejoignant ce programme nous nous engageons notamment à :



- Agir concrètement sur notre chaîne de valeur, notre processus de production ou encore dans nos décisions d'investissements afin de réduire nos impacts et pressions sur la biodiversité ;
- Fédérer, sensibiliser et former nos salariés, clients, fournisseurs et partenaires pour favoriser une prise de conscience des dangers qui pèsent sur la biodiversité ;
- Inspirer et essaimer en partageant notre expérience et nos bonnes pratiques.

Urbasolar a présenté un plan complet, comprenant diverses initiatives en faveur de la biodiversité, s'étalant sur une période de quatre ans (2024 à 2027). Ce programme a reçu l'approbation de l'OFB en avril 2024. Un groupe de travail a été formé en interne pour concrétiser ces engagements.

Partenariats Scientifiques

Nous avons établi plusieurs collaborations scientifiques, publiques et privées, ayant pour but une meilleure connaissance et prise en compte des interactions entre le photovoltaïque et la biodiversité. Ces études ont pour objectif de nous éclairer sur les possibles impacts, positifs ou négatifs, de nous apporter de nouvelles pistes d'actions et de participer à l'effort commun de l'ensemble de la branche ENR pour la conservation de l'environnement.

Elles analysent notamment les impacts :

- sur l'avifaune ;
- sur les chauve-souris ;
- sur les polliniseurs sauvages.

Nous participons également à un programme de recherche avec l'IMBE (Institut Méditerranéen de la Biodiversité et d'Ecologie) qui comprend une étude sur deux de nos centrales et analyse l'impact des modes de gestion sur la biodiversité des sols, en particulier les micro-organismes.

Nous collaborons aussi au programme de recherche Solake du CNRS sur les centrales flottantes, qui vise à évaluer les impacts biotiques et abiotiques (le vivant et le non vivant).

Tous ces partenariats ont pour objectif de parfaire notre connaissance des milieux dans lesquels nous opérons. En adoptant une démarche d'amélioration continue, nous visons à approfondir notre compréhension des écosystèmes possiblement affectés par nos activités et à identifier des solutions innovantes pour minimiser notre empreinte écologique. Cette approche nous permet de continuer à progresser dans notre mission de protection de la biodiversité, en intégrant les résultats de nos recherches pour adapter nos pratiques et renforcer nos engagements environnementaux.

Participation à des groupes de travail collectifs

Urbasolar participe à plusieurs groupes de travail sur la biodiversité dont notamment celui de France Renouvelable qui a débouché sur la rédaction du guide « Photovoltaïque & Biodiversité : Concilier accélération et préservation ».

Sous l'impulsion de France Agrivoltaïsme, au sein du groupe de travail AgriPV/Biodiversité, nous avons là aussi participé à la rédaction d'un guide de bonnes pratiques cherchant à concilier activité agricole, protection des sols et de la biodiversité. Il est disponible depuis juillet 2025.

En participant activement à ces groupes de travail, Urbasolar aspire à faire progresser et à diffuser les connaissances en matière d'intégration de la biodiversité sur les parcs solaires. Cette implication reflète notre détermination à intensifier nos actions et nos engagements pour la protection de la biodiversité.

Nos engagements

- Faire évoluer notre organisation afin de mieux prendre en compte l'enjeu biodiversité, en constituant notamment un comité de pilotage sur le sujet ;
- Poursuivre notre collaboration avec le monde scientifique pour diminuer notre impact sur la biodiversité ;
- Soutenir la restauration de la biodiversité au travers d'actions volontaires et de mécénat ;
- Mener des actions de sensibilisation auprès de l'ensemble de nos collaborateurs et partenaires.



URBASOLAR, MÉCÈNE DE LA BIODIVERSITÉ

Urbasolar s'est engagé auprès de l'Etablissement Public Territorial du Bassin du Lez (EPTB LEZ) pour promouvoir un programme de diversification des habitats de Chabot du Lez et contribuer à sa conservation.

Le site Natura 2000 « le Lez » est le seul habitat du Chabot du Lez (Cottus petiti), une espèce endémique menacée en raison de son aire de répartition limitée aux 6 premiers kilomètres du fleuve et aux diverses activités humaines impactant son habitat. Le projet vise, dans un premier temps à étudier les tronçons de fleuve dégradés, les restaurer en réhabilitant des fonds caillouteux et à établir in fine les effets de cette restauration sur le chabot.

L'expérimentation est programmée sur une durée de 2 ans.



Le chabot du Lez

Développer massivement l'énergie solaire

En produisant de l'énergie solaire renouvelable, Urbasolar participe activement à la lutte contre le changement climatique et contribue à la décarbonation de l'énergie.

En développant, construisant et exploitant des centrales solaires en Europe, nous réduisons le recours aux énergies fossiles et avons permis cette année d'éviter l'émission de 96 800 tonnes de CO₂. Ce montant représente la différence entre les émissions produites lors de la construction et l'exploitation de nos centrales et celles de l'intensité carbone du mix électrique du pays d'installation, sur la durée de vie de la centrale.

Nous travaillons à promouvoir l'énergie solaire pour accélérer la transition énergétique. Pour atteindre cet ambitieux objectif, nous devons nous concentrer sur plusieurs axes stratégiques et assurer la rentabilité financière de nos projets.

Tout d'abord, nous devons réduire les impacts sur l'environnement de nos projets grâce à une optimisation dès la conception de nos centrales. Cela inclut le choix de technologies performantes, qui non seulement augmentent l'efficacité énergétique, mais aussi minimisent les émissions de CO₂ et l'empreinte écologique par kilowattheure produit. Ceci passe par la Recherche &

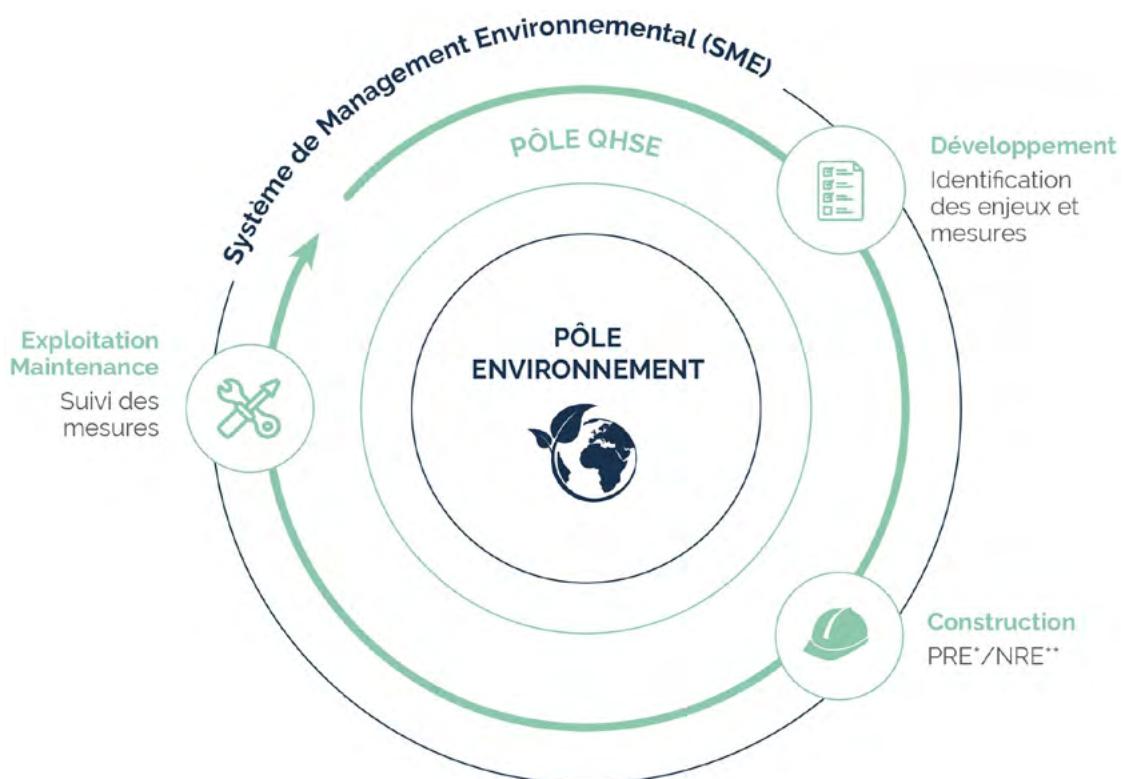
Développement que nos équipes mènent en interne, ainsi que par la mise en œuvre de plans d'action rigoureux fondés sur des évaluations environnementales et la gestion des gaz à effet de serre.

Nous gérons les défis environnementaux au sein de notre entreprise, effectuons des vérifications régulières et mettons en œuvre des solutions correctives si besoin. Notre certification ISO 14001 valide la robustesse de toutes ces démarches.

Par ailleurs, nous appliquons notre système de management environnemental (SME) à l'ensemble de nos projets, nous permettant de garantir une approche responsable et durable de notre développement.

Enfin, toutes ces démarches sont accompagnées d'actions de sensibilisation auprès de nos collaborateurs, actions que nous souhaitons étendre à l'ensemble de nos parties prenantes.

Urbasolar place les enjeux environnementaux au cœur du développement du groupe et voit dans chaque projet l'opportunité de mettre en place une action en faveur de l'environnement.



*PRE : Plan de Respect de l'Environnement • **NRE : Note de Respect de l'Environnement

Nos actions

Réduire notre empreinte carbone

Engagés dans une démarche de réduction de nos émissions de GES, Urbasolar réalise annuellement un bilan de ses émissions sur les scopes I, II et III.

Cette année, nous avons pris la décision de faire évoluer notre méthodologie pour nous conformer au standard international du GHG Protocol¹. Cela a nécessité un retraitement des données passées, pour pouvoir mesurer notre évolution.

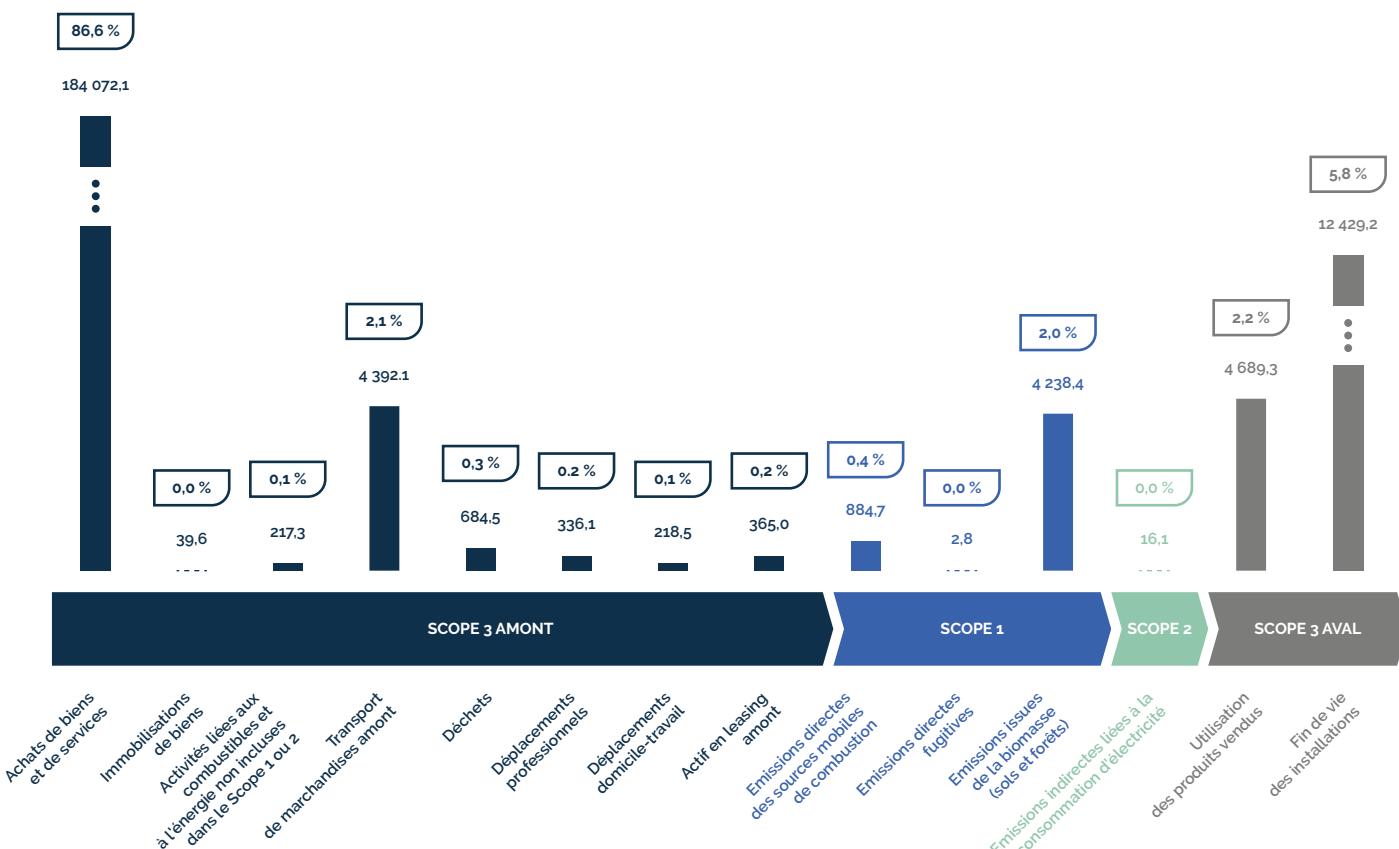
Notre nouveau BEGES a été audité par le cabinet d'audit KPMG.

En parallèle de ce travail, nous réalisons une analyse des émissions de carbone des différentes technologies

de centrales solaires. Elle nous permet d'apporter un éclairage particulier sur le cœur de notre activité et de comparer objectivement les types de projets entre eux.

Nous avons pour ambition d'atteindre le net zéro émissions pour les scopes 1 et 2 d'ici 2040. Pour y parvenir, nous avons mis en place un plan d'action et nous évaluons régulièrement nos initiatives de réduction des émissions de GES pour vérifier leur impact et leur conformité avec notre trajectoire.

Bilan des émissions de gaz à effet de serre d'Urbasolar



	En T CO ₂ e	2023/2024	2024/2025
Total émissions brutes GES Scope 1	1 490,5	5 125,9	
Total émissions brutes GES Scope 2	22,3	16,1	
Total émissions brutes GES Scope 3	159 292,8	207 443,7	
Total émissions brutes GES Scope 3 en aval	11 936,5	17 118,5	
Total émissions brutes GES Scope 3 en amont	147 356,3	190 325,2	
Total émissions	160 805,6	212 585,7	
Total émissions évitées	76 560,62	96 827,53	

¹Le GHG Protocol (ou Greenhouse Gas Protocol) est un protocole international ayant pour objet la formalisation d'un cadre standardisé pour la mesure et le pilotage des émissions de gaz à effet de serre (GES).

Faire évoluer nos projets

Bien que producteur d'énergie décarbonée, nous avons conscience de l'impact que peuvent avoir les centrales que nous construisons. Aussi, nous travaillons sur différents axes permettant de réduire leur empreinte carbone :

- Utilisation de béton et d'acier bas carbone ;
- Solarisation des bases vie sur les chantiers.

Pour exemple, la centrale au sol de Mer, dans le Loir-et-Cher, a été construite avec des fondations longrine en béton ultra bas carbone, permettant d'éviter l'émission de 151 tonnes de CO₂.

Nos équipes R&D sont mobilisées sur ces sujets et étudient toutes les opportunités nous permettant de réduire l'empreinte carbone de nos ouvrages. Les actions expérimentées cette année sont amenées à se multiplier à court terme.

Soutenir des projets bas carbone

En parallèle des actions que nous menons pour baisser nos émissions, nous avons fait le choix de financer des projets de séquestration et de réduction des émissions de gaz à effets de serre, ayant obtenu le label Bas Carbone. Cette année nous avons soutenu le Printemps des Terres et leur programme de boisement de terres agricoles, de reboisement de certaines parcelles forestières et d'amélioration des taillis, sur la commune de Saint-Amandin dans le Cantal (15). Sur plus de 33 ha, différentes essences seront plantées, en fonction de la nature des sols, et contribueront à capter du carbone sur les 30 prochaines années.

Favoriser la mobilité douce

La mobilité douce est essentielle à nos initiatives de décarbonation. Nous encourageons l'usage du vélo, de la trottinette et de la marche en plus de transformer notre flotte auto vers des options moins polluantes. À Montpellier, 40% de nos collaborateurs viennent travailler à vélo, surpassant largement la moyenne nationale de 9%. Nous continuons à promouvoir cette pratique grâce à des initiatives comme le Forfait Mobilité Durable et le programme « Employeur Pro Vélo », avec pour objectif d'obtenir la certification à l'automne 2025. Cela inclut des formations à la sécurité, des services d'entretien pour les vélos ou encore la mise en place de vélo partagés. Enfin, pour les collaborateurs habitant plus loin, des bornes de recharge pour véhicules électriques sont disponibles sur tous nos sites où c'est possible.

Garantir la conformité réglementaire de nos activités

Une veille rigoureuse de l'évolution des réglementations liées au climat est assurée dans le cadre de notre certification ISO 14001, nous permettant de corriger et d'ajuster nos standards de façon continue.

Nos engagements

- Développer massivement l'énergie solaire ;
- Réduire l'empreinte carbone de notre activité et de nos fonctions supports : Net Zéro Carbone sur Scopes 1 et 2 à horizon 2040 ;
- Poursuivre nos efforts de R&D ayant pour objectif la réduction de notre empreinte écologique ;
- Décarboner notre flotte de véhicule, avec un objectif à 2030 de 100 % de véhicules électriques ;
- Poursuivre la sensibilisation de nos collaborateurs au travers notamment de La Fresque du Climat.



reforestACTION

SOUTENIR LA REFORESTATION DE NOTRE PLANÈTE

En 2025, nous avons soutenu Reforest'Action dans le projet de reforestation d'Espinosa de San Bartolome, une ancienne zone agricole abandonnée du nord de l'Espagne (Castilla y Leon). Le projet vise à restaurer ces terres en pente en préservant la végétation existante et en plantant de jeunes arbres dans des trous creusés aléatoirement. Dans les années à venir, des travaux de dégagement auront lieu pour contenir la végétation concurrente et encourager la régénération naturelle. Aucune exploitation du bois n'est prévue sur ce projet, hormis les opérations de gestion et les élagages anti-incendie.

Depuis 2010, Reforest'Action œuvre à la restauration des écosystèmes terrestres à grande échelle. Ils conçoivent et développent des projets aux multiples bénéfices sur l'environnement et les communautés, et ce dans la durée. Aujourd'hui, ce sont plus de 1 500 projets de reforestation et d'agroforesterie qui ont été menés et déployés au travers de 45 pays, grâce au soutien de plus de 3 500 entreprises.



*de nos nouveaux collaborateurs
ont participé à la Fresque du Climat.*



Favoriser la réutilisation, le réemploi et le recyclage de nos ressources

Le photovoltaïque génère des déchets, mais en moindre quantité, comparé aux sources traditionnelles de production d'énergie.

La préservation des ressources est intégrée à notre système de management QSE et a fait l'objet d'une analyse de matérialité approfondie. Notre certification ISO 14001 en France atteste de la prise en compte de cet enjeu au sein de notre plan d'amélioration continue, avec pour objectif de garantir une gestion exemplaire des impacts sociaux et environnementaux liés à nos activités. Ainsi, des objectifs spécifiques sont inscrits au plan d'actions, et des audits QSE sur le terrain (chantier & maintenance) sont réalisés de manière régulière afin de s'assurer du respect des bonnes pratiques. Une analyse des REX (retours d'expérience) nous permet de réajuster si nécessaire nos process et garantir ainsi l'atteinte de nos objectifs.

Nos actions

Gérer nos déchets

Nous disposons d'une politique « Chantiers Propres ». La gestion des déchets est assurée par les sous-traitants, sous la responsabilité d'Urbasolar. Au travers du CCAG (Cahier des Clauses Administratives Générales), du livret d'accueil ou encore de la note et du plan de respect de l'environnement (NRE et PRE) nous rappelons à chacun leurs obligations en matière de gestion des déchets. Des bennes pour la collecte et le tri sont mises en place sur chaque chantier, conformément à la réglementation applicable. Des actions de sensibilisation sont régulièrement menées afin de nous assurer de la bonne mise en œuvre de nos process.

En ce qui concerne les déchets tertiaires, un système de tri sélectif est en place sur nos différents sites de Montpellier, Toulouse et Paris. Il couvre 8 flux (papier/carton, bouteilles en plastique, emballages métalliques, gobelets en carton, capsules de café, verre, cartouches d'encre, déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E), piles et batteries électroportatives) auxquels est venu s'ajouter un neuvième flux cette année : les biodéchets.

Revaloriser/recycler nos déchets photovoltaïques

Nos centrales solaires sont conçues pour durer plusieurs dizaines d'années. Afin d'anticiper leur fin de vie, Urbasolar a participé dès 2014 à la création de Soren, éco-organisme agréé par les pouvoirs publics pour la collecte et le traitement des panneaux photovoltaïques usagés en France. Depuis, nous en sommes un des administrateurs

et participons activement à la construction d'une filière de revalorisation des déchets et à la structuration d'une filière photovoltaïque circulaire.

Aujourd'hui la durée de vie d'un panneau photovoltaïque est d'environ 30 ans et son taux moyen de valorisation atteint les 94 % (pour un module à base de silicium cristallin et avec un cadre aluminium).

Sensibiliser nos collaborateurs

En plus de nos actions, nous sensibilisons nos salariés pour éveiller les consciences et changer les comportements, au travail comme à la maison.

Nos engagements

- Améliorer nos process déchets sur les centrales en exploitation ;
- Augmenter la valorisation de nos déchets ;
- Sensibiliser nos parties prenantes au tri des déchets ;
- Récupérer les eaux de pluie sur notre siège pour l'arrosage des espaces verts.

DON DE 4 700 MODULES PV À ELECTRICIENS SANS FRONTIÈRES

Dans une démarche d'économie circulaire, nous avons donné 4 700 modules inutilisés à Electriciens sans frontières (ESF) pour les soutenir dans leur lutte contre les inégalités d'accès à l'électricité et à l'eau dans le monde.

Un premier projet a abouti à l'installation de 130 kWc sur le toit de l'hôpital de Zaporijia, en Ukraine où depuis le début du conflit, ESF œuvre à maintenir l'accès à l'électricité pour garantir la continuité des services essentiels.

Cette démarche est doublement vertueuse, puisqu'elle permet le réemploi de biens, et dans ce cas particulier, d'améliorer des infrastructures énergétiques dans des zones touchées par des conflits ou des crises humanitaires.





PRENDRE SOIN DES PERSONNES



Assurer la santé de nos collaborateurs et parties prenantes et garantir leur sécurité

Assurer la sécurité des salariés, partenaires et sous-traitants est une priorité pour l'entreprise. Des risques professionnels peuvent être présents lors des activités de construction, maintenance et exploitation des centrales, mais également dans les bureaux d'Urbasolar.

Pour assurer la sécurité de nos collaborateurs, nous respectons les exigences réglementaires et prévenons les risques professionnels via le DUERP. Nous sensibilisons, formons et informons nos salariés sur les risques et les mesures à prendre, et encourageons nos prestataires à faire de même. Nous nous engageons dans une amélioration continue, analysons les situations dangereuses, les incidents, les accidents et tenons compte des nouveaux risques liés à nos activités.

Notre politique Santé/Sécurité détaille ces mesures et vise à instaurer une culture de santé & sécurité dans l'entreprise, encourageant ainsi toutes nos parties prenantes à adhérer à ces principes.

Nos actions

Piloter La Santé/Sécurité

Notre département Santé/Sécurité définit notre politique et surveille les indicateurs correspondants, nous permettant ainsi de mesurer et d'évaluer nos performances dans ce domaine. Chaque incident, qu'il soit signalé par un salarié ou un prestataire/sous-traitant, fait l'objet d'une analyse approfondie, ce qui nous fournit des informations précieuses pour améliorer nos procédures et garantir un environnement de travail plus sûr et plus sain pour tous.

Pour soutenir cette initiative, des coordinateurs Santé/Sécurité ont été désignés dans les activités les plus exposées (Construction et Maintenance) et se rencontrent mensuellement pour discuter des questions de sécurité. En outre, un comité Sécurité dédié à la maintenance complète ce dispositif pour évaluer les pratiques et stratégies en cours.

Réaliser des audits sur site

Afin de nous assurer de la mise en œuvre et de la bonne compréhension de nos process Santé/Sécurité, nous réalisons régulièrement des audits sur sites, que ce soit sur chantiers ou sur des centrales en exploitation lors d'opérations de maintenance. Au travers d'une check-list établie par notre département, nous venons mesurer le niveau d'application des règles de sécurité, apporter des correctifs lorsque cela est nécessaire, ou encore faire de la pédagogie. Ces vérifications ont pour vocation de minimiser les risques et de protéger les personnes.

Former les managers aux enjeux de la Santé/Sécurité

Afin d'ancrer notre culture Santé/Sécurité, nous allons lancer cette année notre formation « Health and Safety for Leaders ». Une journée entière consacrée à cet enjeu, à destination de tous les managers opérationnels, pour renforcer leurs connaissances, les sensibiliser, et les engager à être les vecteurs de la Santé et de la Sécurité au sein de l'entreprise. Au total, ce seront plus de 30 managers qui seront impliqués dans ce programme.

Nos engagements

- Maintenir le 0 accident grave et mortel ;
- Limiter le nombre d'accidents avec ou sans arrêt ;
- Sensibiliser au Risque Routier ;
- Former et sensibiliser les collaborateurs les plus exposés aux risques professionnels ;
- Assurer une organisation permettant la sécurité de tous.



INITIER AUX GESTES QUI SAUVENT (GQS)

Le développement d'une culture commune de la sécurité passe aussi par la sensibilisation et l'initiation aux premiers secours et aux gestes qui sauvent. Cette année, nous avons donc organisé un webinar sur les GQS et mis en place des sessions d'initiation au massage cardiaque, ainsi qu'à l'utilisation d'un défibrillateur. Ces ateliers avaient pour but de montrer à nos collaborateurs comment préserver l'intégrité physique d'une victime et pratiquer les premiers gestes en attendant l'arrivée des secours organisés. Devant le succès rencontré, ces ateliers seront organisés à nouveau l'année prochaine.



visites sécurité ont été effectuées cette année sur nos chantiers.



Être un employeur responsable et attractif

Notre réussite et la durabilité de notre entreprise reposent sur l'engagement et le soutien de nos collaborateurs envers nos objectifs. Urbasolar ambitionne ainsi de renforcer son attractivité et la fidélisation des collaborateurs investis, indispensables pour faire de nos engagements une réalité.

Nos actions

Garantir une rémunération juste

En 2023, nous avons ré-évalué tous les postes selon un système objectif, équitable et centré sur l'emploi, puis comparé nos salaires à ceux de la profession. Ce travail a donné lieu à une nouvelle grille des minimas salariaux, plus claire et plus adaptée à l'environnement actuel ainsi qu'à l'évolution de nos métiers. Cette grille est accessible à l'ensemble des collaborateurs, via l'intranet de l'entreprise.

Prendre le pouls de l'entreprise

Nous sommes à l'écoute de nos collaborateurs et depuis plusieurs années, nous les interrogeons régulièrement pour recueillir leurs impressions et opinions. Désormais, ces enquêtes ont lieu deux fois par an et nous permettent de mieux appréhender nos points forts, d'identifier nos sources d'amélioration et de mettre en place des actions adéquates. Les résultats sont ensuite partagés en toute transparence au sein des équipes.

Privilégier le dialogue social

Nous croyons qu'un dialogue social constructif est essentiel pour assurer l'équilibre et la performance de l'entreprise, et qu'il favorise l'épanouissement des collaborateurs. Aussi, et conformément aux exigences légales et réglementaires, la direction d'Urbasolar et les instances représentatives du personnel se rencontrent régulièrement pour échanger sur les enjeux économiques et sociaux de l'entreprise.

Encourager la cooptation

Pour soutenir la croissance de l'entreprise, nous privilégions un recrutement de qualité. Persuadés que nos collaborateurs sont nos meilleurs ambassadeurs, nous avons introduit en 2024 une politique de cooptation offrant des primes aux salariés qui aident à recruter de nouveaux talents.

Nos engagements

- Donner la parole aux collaborateurs ;
- Garantir une égalité de rémunération à poste, profil, ancienneté et performance équivalents ;
- Partager les fruits d'une performance durable de l'entreprise ;
- Offrir des avantages et services attractifs à nos collaborateurs ;
- Engager les collaborateurs dans la stratégie RSE.

UN TEMPS FORT POUR LA COHÉSION ET L'ENGAGEMENT

Le séminaire bisannuel occupe une place essentielle dans la vie collective de l'entreprise. Il permet de renforcer la cohésion d'équipe, de favoriser les échanges informels et de tisser des liens au-delà du cadre strictement professionnel. Ce rendez-vous est aussi l'occasion de réfléchir collectivement à la stratégie, de partager des réussites, mais aussi de faire émerger des idées nouvelles. Au travers d'ateliers, d'activités ludiques et de soirées inoubliables, notre séminaire 2024 a marqué les esprits, renforçant l'engagement et la dynamique collective d'Urbasolar.



Nos collaborateurs en plein effort !



de nos collaborateurs bénéficiant d'un CDI (contrat à durée indéterminée).



Proposer des conditions de travail favorisant l'épanouissement et la performance des collaborateurs

Le bien-être au travail fait partie des enjeux importants pour Urbasolar. Nous savons que de bonnes conditions de travail, permettant notamment un équilibre vie privée/vie professionnelle, encouragent les collaborateurs à donner le meilleur d'eux-mêmes et favorisent ainsi la performance de l'entreprise.

Aussi nous nous attachons à mettre en place différents dispositifs permettant l'épanouissement personnel et professionnel de nos collaborateurs.

Nos actions

Permettre le télétravail et offrir la possibilité d'aménager son temps de travail

Nous disposons d'une charte de télétravail permettant de travailler à domicile 2 jours par semaine. Chaque nouvel arrivant peut bénéficier d'un « pack télétravail », composé d'un écran et d'un clavier, afin de travailler à distance dans les meilleures conditions.

Par ailleurs, nous offrons la possibilité aux collaborateurs dont le temps de travail est décompté en heures, la possibilité d'organiser leur semaine de travail sur 4 ou 4.5 jours. 14% des collaborateurs éligibles ont opté pour ce dispositif, soit une augmentation de 4 points par rapport à l'année précédente.

Accompagner la parentalité

L'âge moyen chez Urbasolar est de 35 ans, incluant plusieurs parents de jeunes enfants. Pour les soutenir, nous collaborons avec « Ma Place en Crèche » afin de leur trouver des places dans des établissements proches de leur domicile. 20 berceaux sont mis à disposition chaque année. Une application dédiée, « Les Parents Zen », permet de retrouver des ressources et du contenu inspirant sur des thématiques variées, ainsi que l'ensemble des services à disposition : garde d'enfant, aide aux devoirs, accompagnement et coaching...

Développer la convivialité

Nous avons à cœur de créer du lien et de permettre aux collaborateurs de se retrouver hors du bureau pour partager des moments de pure convivialité. Nous participons à de nombreux événements sportifs, comme les championnats du monde cyclistes des ENR, ou encore les Beach Masters de Montpellier, marqués par le dépassement de soi et l'esprit d'équipe.

Des budgets convivialité sont dédiés chaque année au sein des départements afin d'organiser des team-buildings, ou tout simplement pour se retrouver autour d'un verre.

Enfin, nous organisons régulièrement des déjeuners mystère (MealStory) ou afterworks interservices (Chill&Cheers) où les participants se découvrent et font ainsi connaissance avec des personnes d'autres départements ou services.

Nos engagements

- Permettre une équilibre vie professionnelle/vie privée ;
- Offrir de bonnes conditions de travail ;
- Accompagner les collaborateurs en situation difficile ;
- Encourager l'engagement solidaire de nos collaborateurs.



CERTIFICATION GREAT PLACE TO WORK®

À l'automne 2024, nous avons été certifiés Great Place to Work®.

Cette référence mondiale en matière de QVCT, mesure au travers des collaborateurs, la crédibilité, le respect, l'équité, la fierté et la convivialité de l'entreprise.



Notre équipe au Mondial Cycliste des Energies Vertes - 2025



Développer les compétences et l'employabilité, promouvoir les talents

Le développement des salariés est un élément clé de notre politique de ressources humaines. Nous sommes convaincus que chacun de nos collaborateurs recèle des potentiels que nous devons contribuer à faire fructifier. Travailler au développement des salariés, c'est permettre à chacun de développer sa carrière en fonction de ses capacités et de ses souhaits d'évolution. Notre politique Formation & Développement des Compétences contribue à cet engagement et nous permet aussi de retenir les talents au sein du groupe.

Nos actions

Accueillir les nouveaux arrivants

Mis en place en 2022, le parcours d'intégration est une étape importante de l'arrivée du nouveau collaborateur. Ce programme inclut une partie commune, ainsi qu'une partie personnalisée, la rencontre des autres services, ainsi qu'un module d'e-learning. Il se conclut par un séminaire de deux jours, comprenant une présentation générale des métiers de l'entreprise, d'une Fresque du Climat et de la visite d'une centrale solaire.

Former nos collaborateurs

Poursuivre le développement de l'expertise et de la polyvalence de nos collaborateurs dans nos différents pays et métiers est une priorité de notre politique RH. Nos propositions de formation s'articulent autour de plusieurs axes couvrant les besoins et souhaits de nos salariés :

- Développement de l'apprentissage numérique ;
- Formations à la sécurité ;
- Formations techniques (PV et hors PV) ;
- Formations aux soft-skills.

Nous disposons également d'une plateforme en ligne permettant à chacun de concevoir son propre parcours éducatif et d'explorer divers sujets.

Évaluer la performance

L'entretien annuel est un moment privilégié de dialogue entre le manager et le salarié. Il permet de faire le bilan de l'année (analyse des missions réalisées, difficultés éventuelles par exemple), de fixer les objectifs et les moyens à mettre en œuvre pour la période à venir. Mais surtout, il offre la possibilité d'évaluer la performance et les progrès réalisés au cours de l'année, et de définir les opportunités de développement.

En 2024-2025, 93,9% de nos collaborateurs éligibles ont bénéficié d'un entretien annuel d'évaluation.

Encourager le partage des savoirs

Au sein d'Urbasolar, plusieurs initiatives ont été mises en place pour favoriser l'engagement et le développement des compétences des collaborateurs. Parmi elles, on retrouve « Les Fous du Clavier », des webinaires bimensuels organisés par le département informatique, qui offrent des sessions courtes de 15 minutes sur l'optimisation de l'utilisation des outils informatiques à disposition. Mais aussi, les « Tech Talks », organisés par le département Ingénierie, qui se tiennent chaque mois et visent à vulgariser et approfondir des sujets techniques, permettant ainsi à un large public d'élargir ses connaissances dans divers domaines technologiques.

Nos engagements

- Soutenir le développement des compétences ;
- Faciliter l'intégration des nouveaux collaborateurs ;
- Encourager la mobilité interne en France et à l'étranger ;
- Accompagner les salariés dans leur évolution de carrière ;
- Mettre en place une culture du feed-back.

DÉVELOPPER UNE CULTURE DU FEED-BACK

Dans le cadre de notre engagement pour le développement des compétences, nous avons formé cette année nos collaborateurs et managers au feed-back constructif. Cette initiative visait à donner à chacun les outils et les méthodes pour formuler des retours précis, bienveillants et efficaces, favorisant ainsi la communication ouverte, l'amélioration continue et la performance collective. Grâce à cette formation, chaque salarié et chaque manager d'Urbasolar sont désormais encouragés à donner et recevoir du feed-back de manière proactive, contribuant à renforcer la cohésion et à valoriser les réussites individuelles et collectives au sein de l'entreprise.



de formation par collaborateur par an.

Faire de la diversité une richesse, de l'inclusion une force et de l'égalité une exigence

La diversité de nos équipes représente un facteur clé de succès de notre organisation.

Nous croyons fortement que la mixité et la différence sont une chance et un levier de créativité et de performance du Groupe. Elles multiplient les points de vue, enrichissent les idées et favorisent les changements de paradigme. Nos collaborateurs - et la richesse qu'ils apportent - sont notre atout le plus précieux. C'est pourquoi nous favorisons une culture d'entreprise fondée sur le respect mutuel, la dignité, l'inclusion et l'appartenance. Nous célébrons le caractère unique de chaque individu et donnons à tous les collaborateurs et collaboratrices d'Urbasolar les moyens de donner le meilleur d'eux-mêmes.

Urbasolar veille ainsi à prévenir toute forme de discrimination et à garantir l'égalité de traitement en privilégiant la compétence et la performance.

Nos actions

Mise en place d'une politique Diversité & Inclusion : Accord Égalité/Diversité & QVCT

L'égalité des chances dans l'embauche et l'évolution professionnelle de chaque collaborateur, l'équité en matière de rémunération, de formation, l'accès des femmes aux postes d'encadrement, la promotion de la qualité de vie au travail, de la diversité, et l'inclusion des personnes en situation de handicap font partie intégrante de la politique RH d'Urbasolar.

Ces engagements se sont traduits cette année par la signature d'un accord d'entreprise relatif à l'égalité professionnelle et à la qualité de vie et des conditions de travail (QVCT).

Accueillir tous les talents

Afin de favoriser l'inclusion des salariés en situation de handicap, Urbasolar a entrepris un diagnostic approfondi de ses pratiques et de ses besoins. Ce dernier a permis de construire une politique cohérente et structurée, visant à accompagner les salariés dès leur recrutement et tout au long de leur parcours professionnel. Dans cette démarche, nous réalisons un suivi personnalisé des collaborateurs concernés (aménagement de postes...) et déployons des

actions de formation ou de sensibilisation à destination de l'ensemble des équipes.

Notre engagement se poursuit au-delà des frontières de l'entreprise, notamment au travers d'actions de mécénat.

Promouvoir les métiers scientifiques auprès des femmes

Les métiers d'Urbasolar, où le profil ingénieur prédomine, sont historiquement masculins, et sont le reflet des effectifs dans les filières de formation. Aussi, nous souhaitons mener des actions de sensibilisation auprès des jeunes femmes afin de les inciter à se tourner vers des carrières scientifiques. Depuis 2 années maintenant, nous réalisons le portrait de collaboratrices issues de formation technique et scientifique, dans lesquels elles parlent de leur parcours, des difficultés auxquelles elles ont pu faire face et témoignent de leur épanouissement dans leurs carrières, ainsi que des opportunités que ces formations peuvent offrir. Ces portraits sont diffusés sur nos réseaux sociaux lors de la Journée Internationale des Femmes de la Science, le 11 février.

Nos engagements

- Prévenir toute forme de discrimination et garantir l'égalité de traitement en privilégiant la compétence et la performance ;
- Favoriser l'accès et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap ;
- Développer nos collaborations avec les entreprises du secteur adapté ;
- Maintenir et si possible augmenter la part des femmes au sein d'Urbasolar.



ENGAGÉS POUR LA DIVERSITÉ

Pour la deuxième année consécutive, nous sommes signataires de la Charte Nationale de la Diversité.

www.charte-diversite.com



**TRAVAILLER AVEC
ÉTHIQUE SELON
LES PRINCIPES DU
DÉVELOPPEMENT
DURABLE**

Agir aux cotés des territoires

Un projet de centrale solaire est avant tout un projet de territoire.

Urbasolar prête une attention particulière aux objectifs locaux de développement durable et de transition énergétique, avec pour objectif de participer à la valorisation des territoires.

Par ailleurs, la durée de vie de nos projets (plusieurs dizaines d'années) nécessite une collaboration de tous les acteurs de la société, élus, citoyens et entreprises. Nous avons à cœur de réaliser des projets parfaitement intégrés dans le paysage et dans le tissu économique local.

Nos actions

Dialoguer avec les parties prenantes

Nous croyons fermement qu'une bonne compréhension du projet et de ses enjeux est essentielle à son succès et que l'installation de centrales solaires est favorisée par un projet partagé avec les habitants et les collectivités locales. Nous accordons ainsi une grande importance au dialogue avec les élus et les administrations, afin d'élaborer en amont, un projet qui réponde aux enjeux locaux. Et lorsque cela est nécessaire, nous organisons des journées d'information pour la population, en sus de la réglementaire enquête publique.

Ouvrir les portes de nos centrales au plus grand nombre

Après avoir construit les centrales, nous aimons partager notre travail avec le public. Inaugurations, visites de site et sorties pédagogiques sont autant d'opportunités pour expliquer leur fonctionnement et sensibiliser à la transition énergétique. Des panneaux informatifs, des fiches environnementales, parfois même des belvédères complètent ces initiatives.



Visite des étudiants de l'École des Mines - Gardanne (Bouches du Rhône)

Renforcer la dimension locale de nos projets

Permettre aux citoyens et collectivités d'être un acteur de la réalisation de nos centrales participe à l'acceptabilité des projets et contribue à la transition énergétique des territoires. Plus de 47% de nos projets construits en France sur 2024-2025 ont fait l'objet d'un financement participatif, et 1 collectivité a investi à nos côtés pour la réalisation d'une centrale, en entrant au capital de la société de projet.

Nos engagements

- Impliquer les collectivités locales dans nos projets ;
- Permettre aux citoyens d'être acteurs de la transition énergétique sur leur territoire ;
- Contribuer au développement local et répondre aux enjeux sociétaux globaux ;
- Informer/Sensibiliser les populations sur les bénéfices de l'énergie solaire.

SOUTENIR L'INSERTION AU CŒUR DES TERRITOIRES

Construire une centrale solaire représente une formidable opportunité d'agir localement pour l'emploi. En choisissant d'intégrer des clauses sociales d'insertion sur nos chantiers, nous aidons des personnes fragilisées à faire les premiers pas vers un retour à l'emploi.

Ce dispositif permet de lutter contre le chômage et l'exclusion, tout en bénéficiant d'une main d'œuvre locale, et soutient l'emploi durable et solidaire.

Avec l'aide des structures locales il nous a été possible de mettre en place ce dispositif sur un premier chantier cette année, la centrale au sol de Sommières dans le Gard, pour des travaux de terrassement et de nettoyage.

À la suite du succès de cette première opération, nous avons décidé d'étendre ce dispositif à 10% de notre parc à construire pour 2025-2026.

NB : Une clause sociale d'insertion est une condition d'exécution d'un marché, public ou privé, qui permet de réservé une partie des heures de travail à des personnes en situation de fragilité et éloignées de l'emploi : personnes en situation de handicap, jeunes sans qualification, titulaires des minima sociaux, demandeurs d'emploi de longue durée...



Minimiser les impacts environnementaux et sociétaux de nos achats et favoriser les bonnes pratiques en termes d'éthique et de droits humains

Nous avons à cœur de travailler avec des partenaires partageant nos valeurs, respectueux des lois, des droits humains, de l'environnement, de la santé et de la sécurité des personnes. Pour cela, nous apportons un soin particulier à la sélection de nos fournisseurs et mettons en place différents standards nous permettant de répondre à ces objectifs.

Nos actions

Évaluer nos fournisseurs majeurs

Nous appliquons un processus de qualification à tous nos fournisseurs.

Cela nous permet de travailler avec des partenaires qui partagent nos valeurs et notre engagement en faveur d'un développement durable et éthique, et vise à garantir qu'ils répondent aux critères de durabilité et de responsabilité sociale que nous valorisons au sein de l'entreprise. Par ailleurs, dans le cadre des directives portées par le Groupe AXPO, le devoir de vigilance est appliqué pour chaque collaboration et des alertes nous sont remontées en cas de non-conformité aux exigences ESG.

Nous pouvons également compléter ces évaluations rigoureuses par des visites de sites de production, notamment chez les fabricants de modules et d'onduleurs, et effectuons des visites sur chantier.

En cas de constat d'importants manquements à nos principes, et sans la mise en place d'actions correctives, nous pouvons aller jusqu'à rompre la relation commerciale.

Engager nos partenaires à respecter nos valeurs

Afin d'établir des partenariats à long terme basés sur l'équité et la confiance mutuelle, nous exigeons de nos fournisseurs majeurs qu'ils s'engagent pleinement envers nos principes directeurs. À cet effet, nous leur demandons un engagement écrit du respect de notre Code de Conduite des Partenaires Commerciaux, ainsi que de notre Politique sur le Travail des Enfants. Ces documents font partie de notre processus de référencement des partenaires et sont exigés dans ce cadre.

Mettre en place une politique Achats Responsables

Un groupe de travail est actuellement à l'œuvre au sein d'Urbasolar pour établir notre Politique d'Achats Responsables. Cette démarche a pour objectif de formaliser nos engagements et de structurer notre stratégie d'achats, en incluant des critères ESG dans notre processus de sélection. Elle sera complétée par une cartographie des risques RSE sur l'ensemble de notre chaîne de valeur.

Le résultat de ce travail est attendu pour 2026.

Nos engagements

- Finaliser notre politique Achats Responsables ;
- Systématiser les Due Diligences ;
- Collaborer avec des partenaires sensibilisés aux sujets RSE ;
- Sensibiliser nos fournisseurs aux critères ESG.



L'ESAT Envol, en charge de l'entretien des jardins de notre siège

FAVORISER LE SECTEUR PROTÉGÉ ET ADAPTÉ

Lorsque cela est possible, nous favorisons les collaborations avec des entreprises du secteur protégé et adapté, notamment pour l'entretien de nos jardins, le tri de nos déchets ou encore l'édition de ce rapport.

En soutenant l'emploi de personnes en situation de handicap, nous affirmons notre engagement envers l'inclusion et la diversité au sein de notre chaîne de valeur.



d'augmentation de notre chiffre d'affaires avec le secteur protégé et adapté en 24-25.

Partager nos valeurs avec l'ensemble de nos parties prenantes

Nous agissons avec intégrité, responsabilité et transparence, en respectant toujours ces principes partout et à tout moment, et attendons de nos parties prenantes qu'elles en fassent de même.

La conformité (respect de la loi, de l'intégrité et de l'éthique) n'est pas négociable et ne peut être déléguée. Par conséquent, chaque collaborateur et chaque organisation de l'entreprise a la responsabilité de garantir que ses actions ne violent pas la loi, les principes éthiques ou les règles internes d'Urbasolar et du groupe.

Notre Responsable Compliance veille au respect de ces engagements et s'appuie pour cela sur les différents directives et dispositifs que nous avons mis en place au sein de l'entreprise.

Nos actions

Agir avec éthique et intégrité

Les principes suivants font partie intégrante de notre code de conduite et témoignent de l'engagement du groupe Urbasolar en matière de respect des lois, d'intégrité et d'éthique. Ces règles fondamentales doivent être observées par tous les collaborateurs du groupe Urbasolar dans le cadre de leur travail quotidien. Parmi ces fondements on retrouve :

- La sécurité et protection des personnes ;
- La confidentialité ;
- La lutte contre la corruption ;
- L'intégrité ;
- La protection de la vie privée ;
- L'absence de conflits d'intérêts ;
- Le respect des règles de libre concurrence.

Ce document, annexé à notre règlement intérieur est à la disposition de tous nos collaborateurs au travers de notre intranet.

Avoir un haut niveau d'exigence vis à vis de nos partenaires

Nos exigences en matière de respect des lois, d'éthique et d'intégrité ne se limitent pas à nos collaborateurs. De la même façon nous attendons de nos partenaires qu'ils s'engagent, partagent nos valeurs et appliquent les mêmes principes qu'Urbasolar en matière de compliance et d'éthique. Notre code de conduite à l'attention des partenaires commerciaux détaille ces attentes. Il est complété d'une politique relative au travail des enfants. Ces deux documents sont inclus dans le process de référencement des fournisseurs majeurs.

Écouter les lanceurs d'alerte

Conformément à la loi Sapin II, notre système de lanceur d'alerte a été entièrement revu cette année. Il permet de signaler des faits tels que la corruption, la fraude, le trafic d'influence, le délit d'initié, ou toute violation, avérée ou suspectée, de la loi, du code de conduite ou d'autres règles internes.

Nos engagements

- Renforcer l'évaluation de nos partenaires au travers de Due Diligences ;
- Poursuivre la formation/sensibilisation de nos collaborateurs à l'éthique ;
- Garantir la sécurité et la protection des données de nos collaborateurs et partenaires.

PROTÉGER LES DONNÉES, SÉCURISER LES ÉCHANGES

La cybersécurité est un enjeu majeur pour Urbasolar, notre métier occasionnant la circulation de nombreuses données, que ce soit de nos fonctions supports, depuis nos centrales en exploitation ou encore vers les régulateurs de l'énergie.

Notre département informatique dispose d'une unité dédiée à la lutte contre les cyber-attaques.

Son rôle est de protéger nos systèmes d'information, de garantir la sécurité de nos données et pour cela, nos experts déploient toute une palette de solutions innovantes nous permettant de lutter contre les potentielles cyber-attaques. Cette unité veille par ailleurs à la conformité de nos dispositifs vis-à-vis des directives officielles, et notamment de la réglementation européenne NIS2.

Enfin, depuis 2 ans, nos collaborateurs sont régulièrement sensibilisés sur ces sujets, au travers de conférences ou de formations en ligne.



de nos collaborateurs ont à ce jour participé à une session de sensibilisation à la cybersécurité organisée par la DGSI.
Objectif : 50 % à 2028.



INDICATEURS



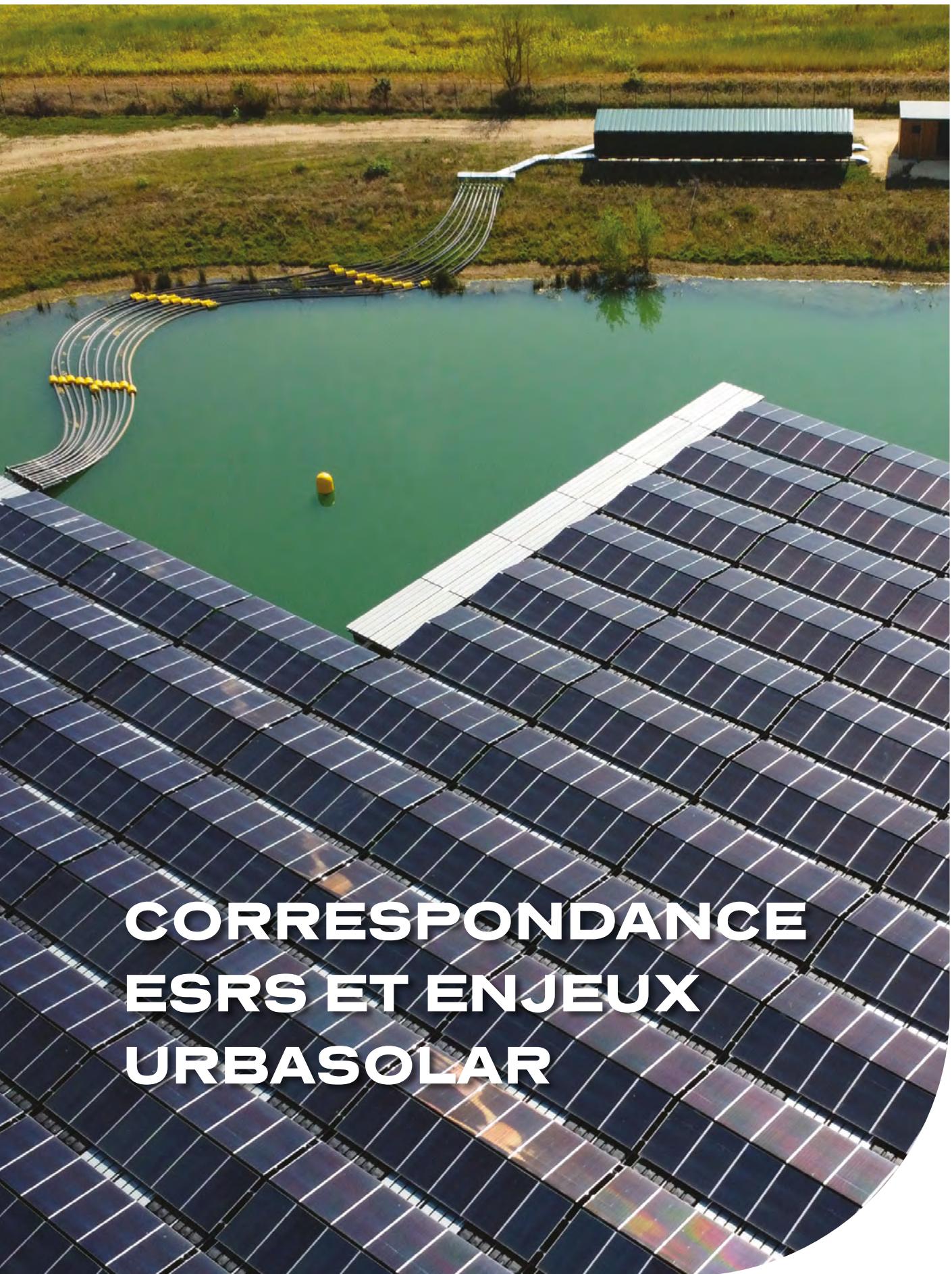
Indicateurs (année fiscale au 30/06)

SOCIAUX		Unité	Périmètre	2022/23	2023/24	2024/25	Objectif
Effectif							
Effectif total		Nb personnes	Groupe	495	526	530	-
% de contrat à Plein Temps	%	Groupe	98,0 %	96,5 %	98,5 %	-	
% de contrat à Temps Partiel	%	Groupe	2,0 %	3,5 %	1,5 %	-	
Âge moyen des employés	Ans	Groupe	34	34	35	-	
Développement des Compétences							
Nombre moyen d'heures de formation par salariés	Heures	France	17,7	17,3	20,5	-	
Diversité, Égalité, Inclusion							
Effectifs < 30 ans	%	Groupe	38,6 %	35,0 %	33,0 %	-	
Effectifs 30-50 ans	%	Groupe	51,5 %	55,1 %	55,9 %	-	
Effectifs > 50 ans	%	Groupe	9,9 %	9,9 %	11,2 %	-	
Effectifs HOMMES	Nb personnes	Groupe	322	332	338	-	
Effectifs FEMMES	Nb personnes	Groupe	173	194	192	-	
% de femmes au sein de l'organisation	%	Groupe	35,0 %	37,0 %	36,3 %	2025-2030 : > 35,0 %	
% de femmes au sein du Comité Exécutif (Comex)	%	Groupe	0,0 %	16,6 %	16,6 %	-	
Nombre de femmes au sein du Management (Comex + N-1 Comex)	Nb personnes	Groupe	17	16	11	-	
% de femmes au sein du Management (Comex + N-1 Comex)	%	Groupe	57,0 %	47,0 %	32,0 %	-	
Nombre de femmes au sein du Middle Management (Comex + N-2 Comex)	Nb personnes	Groupe	19	25	24	-	
% de femmes au sein du Middle Management (Comex + N-2 Comex)	%	Groupe	27,0 %	35,0 %	33,0 %	-	
Index Égalité H/F - France	-	France	87	90	85	2025-2030 : > 90	
Nombre de nationalités au sein du groupe	Nombre	Groupe	15	23	25	-	
Handicap							
% de salariés bénéficiant d'une reconnaissance de handicap	%	France	1,5 %	2,6 %	2,3 %	2030 : 5,0 % de l'effectif	
Nombre de mesures prises en matière d'adaptation du poste de travail en fonction du handicap	Nombre	France	0	6	2	-	
Chiffre d'affaires réalisé avec des entreprises du secteur protégé	€	France	28 387	52 215	68 469	2025-2030 : > N-1	
Dialogue Social							
% de salariés ayant répondu aux enquêtes de satisfaction bi-annuelles	%	France	46,0 %	50,0 %	64,0 %	2028 : 80,0 %	
% de salariés couverts par un accord collectif ou une convention collective	%	Groupe	99,0 %	97,0 %	98,0 %	-	
Rémunération							
Rapport entre la rémunération totale annuelle de la personne la mieux payée et la rémunération totale annuelle médiane de tous les salariés	Multiplicateur	France	× 4,9	× 4,3	× 4,4	-	
Écart salarial de genre moyen non ajusté (H/F)	%	France	8,4 %	7,0 %	6,9 %	-	
SANTÉ & SÉCURITÉ							
Nombre d'heures travaillées	Nombre	Groupe	713 072	741 950	846 000	-	
Nombre de décès	Nombre	Groupe	0	0	0	Maintien du 0	
Accidents de Travail	Nombre	Groupe	4	5	15	-	
Autres accidents	Nombre	Groupe	0	0	9	-	
TF1	Nombre	Groupe	4 550	3 700	3 660	-	
TF2	Nombre	Groupe	10 540	9 440	9 200	-	
TG	Nombre	Groupe	0,044	0,036	0,083	2025-2030 : < N-1	
Taux de fréquence des accidents avec arrêt de travail pour les employés intérimaires	%	Groupe	0,0 %	0,0 %	0,0 %	-	
Taux de gravité des accidents avec arrêt de travail pour les employés intérimaires	%	Groupe	0,0 %	0,0 %	0,0 %	-	

Indicateurs (année fiscale au 30/06)

ENVIRONNEMENTAUX	Unité	Périmètre	2022/23	2023/24	2024/25	Objectif
Parc solaire construit dans l'année	MW	Groupe	176	266	395	-
Production annuelle du parc solaire détenu - au prorata des participations	MWh	Groupe	423 466	505 470	504 976	-
Gestion Déchets						
Total DND Urbasolar	Tonnes	Groupe	1 722	1 640	3 686	-
Total DD Urbasolar	Tonnes	Groupe	1.77	15,88	441,00	-
Total DD + DND	Tonnes	Groupe	1 723,69	1 655,88	4 126,60	-
Poids total des Déchets Valorisés	Tonnes	Groupe	1 384,94	1 312,24	3 895,40	-
Pourcentage total des Déchets Valorisés	%	Groupe	80,4%	79,3%	94,4%	2028 : 80,0%
Poids total des déchets radioactifs	Tonnes	Groupe	0	0	0	-
Poids total des polluants atmosphériques*	Tonnes métriques	Groupe	3,3	3,3	3,7	-
Consommations énergétiques						
Total Consommation d'eau	m³	France	3 073,7	2 235,8	3 821,4	-
Quantité totale d'eau recyclée et réutilisée	Méga L	France	0	0	0	-
Poids total des polluants émis dans l'eau	kg	Groupe	0	0	0	-
Consommation totale électrique	kWh	Groupe	316 411	307 425	334 924	-
Consommation totale d'énergie renouvelable	kWh	Groupe	-	-	6 879	
GES - Bilan Carbone						
Total émissions brutes GES Scope 1	T Co ₂	Groupe	-	1 490,5	5 125,9	2040 : Net zéro
Total émissions brutes GES Scope 2	T Co ₂	Groupe	-	22,3	16,1	2040 : Net zéro
Total émissions brutes GES Scope 3	T Co ₂	Groupe	-	159 292,8	207 443,7	-
Total émissions brutes GES Scope 3 en aval	T Co ₂	Groupe	-	11 936,5	17 118,5	-
Total émissions brutes GES Scope 3 en amont	T Co ₂	Groupe	-	147 356,3	190 325,2	-
Total émissions brutes	T Co₂	Groupe	-	160 805,6	212 585,7	-
Total émissions évitées	T Co₂	Groupe	-	76 560,62	96 827,53	-
SOCIÉTAUX	Unité	Périmètre	2022/23	2023/24	2024/25	Objectif
Achats Responsables						
Part des fournisseurs majeurs certifiés ISO 14001	%	Groupe	37,0 %	23,3 %	36,0 %	2028 : 100,0 %
Part des fournisseurs majeurs certifiés ISO 9001	%	Groupe	40,7 %	30,1 %	45,0 %	2028 : 100,0 %
Part des fournisseurs majeurs évalués sur ECOVADIS IQ	%	Groupe	0,0 %	100,0 %	100,0 %	2028 : 100,0 %
Pourcentage des fournisseurs majeurs ayant accepté le code de conduite des fournisseurs	%	Groupe	0,0 %	0,0 %	16,0 %	2028 : 100,0 %
Pourcentage d'acheteurs ayant reçu une formation sur les achats responsables	%	Groupe	0,0 %	10,0 %	10,0 %	
GOUVERNANCE/COMPLIANCE	Unité	Périmètre	2022/23	2023/24	2024/25	Objectif
Éthique						
Incidents de corruption confirmés et mesures prises	Nombre	Groupe	0	0	0	-
Pourcentage de salariés formés à l'éthique et corruption	%	Groupe	80,0 %	92,7 %	91,0 %	2028 : 100,0 %
Incidents relatifs au travail des enfants, travail forcé et trafic d'êtres humains	Nombre	Groupe	0	0	0	-
Nombre d'incidents signalés au travers de la procédure d'alerte	Nombre	Groupe	0	0	1	-
Nombre d'incidents liés à la sécurité de l'information confirmés	Nombre	Groupe	0	0	0	-

* estimation



CORRESPONDANCE ESRS ET ENJEUX URBASOLAR

Table des correspondances

ENJEUX URBASOLAR	ESRS
Biodiversité	ESRS E4 : Biodiversité et écosystèmes <ul style="list-style-type: none"> • Vecteurs d'incidence directs de la perte de biodiversité • Incidences sur l'état des espèces • Incidences sur l'étendue et l'état des écosystèmes
Climat et énergie	ESRS E1 : Changement climatique <ul style="list-style-type: none"> • Adaptation au changement climatique • Atténuation du changement climatique • Énergie
Économie circulaire	ESRS E5 : Économie circulaire <ul style="list-style-type: none"> • Ressources entrantes, y compris l'utilisation des ressources • Ressources sortantes liées aux produits et services • Déchets
Santé et sécurité	ESRS S1 : Effectif de l'entreprise <ul style="list-style-type: none"> • Conditions de travail - Santé et sécurité
Attractivité et rétention des talents	ESRS S1 : Effectif de l'entreprise
Qualité de vie et des conditions de travail	ESRS S1 : Effectif de l'entreprise <ul style="list-style-type: none"> • Conditions de travail
Développement des compétences	ESRS S1 : Effectif de l'entreprise <ul style="list-style-type: none"> • Formation et développement des compétences
Diversité et inclusion	ESRS S1 : Effectif de l'entreprise <ul style="list-style-type: none"> • Égalité de traitement et égalité des chances pour tous • Égalité de genre et égalité de rémunération pour un travail de valeur égale • Emploi et inclusion des personnes handicapées • Mesures de lutte contre la violence et le harcèlement sur le lieu de travail • Diversité
Éthique des affaires	ESRS G1 : Conduite des affaires <ul style="list-style-type: none"> • Culture d'entreprise • Protection des lanceurs d'alerte • Corruption et versement de pots-de-vin
Achats responsables	ESRS G1 : Conduite des affaires <ul style="list-style-type: none"> • Gestion des relations avec les fournisseurs, y compris les pratiques en matière de paiement
Responsabilité territoriale	ESRS S3 : Communautés touchées <ul style="list-style-type: none"> • Droits économiques, sociaux et culturels des communautés • Incidences liées à la terre • Incidences liées à la sécurité



Axpo Group